

**Université ABDERRAHMANE MIRA DE BEJAIA**  
**FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES, COMMERCIALES ET DES**  
**SCIENCES DE GESTION**

**Département des Sciences Commerciales**



جامعة بجاية  
Tasdawit n Bgayet  
Université de Béjaïa

*Mémoire de Fin de Cycle*  
*Pour l'obtention du diplôme de master en Sciences Commerciales*

*Option : Finance et Commerce International*

***THEME***

***La production locale comme substitution aux importations***

***Cas : SARL BEJAIA COSMETIC***

**Présenté par :**

***Mr : Farid ZEGHNOUN***

***Mr : Imadeddine ZAOUAI***

**Membre du Jury**

**Président : Mr Nabil BOUDA**

**Examineur : Mme Tinhinen BELAIDI**

**Encadreur :**

***Mr : Abdelkrim KHIDER***

***Année : 2016/2017***

## *Remerciement*

*Tout d'abord nous remercions dieu de nous avoir aidé à élaborer ce travail  
Nos remerciements vont particulièrement à Mr ABDEKRIM KHIDER pour ses précieux et  
judicieux conseils, encadrement et suivi durant toute la période de réalisation*

*Nous tenons aussi à remercier monsieur KAMEL AMAZIT de nous avoir ouvert les portes de  
son entreprise et de nous avoir consacré de son temps, nous tenons aussi à remercier  
chaleureusement Mlle AMINA MERZOUG pour les informations concernant le secteur  
cosmétique. Nous remercions aussi particulièrement madame Hafida secrétaire de la  
scolarité commerce*

*Nos remerciements vont aussi à toute personne qui nous a soutenus de loin ou de près durant  
toute la période de notre étude.*

## *Dédicace*

*Je dédie ce travail à :*

*Mes chers parents que je ne remercierai jamais assez et sans eu je ne serais pas arrivé à cette étape si importante de ma vie. Eux qui ont su me procuré ce dont j'avais besoin.*

*Je dédie aussi ce travail à ma tante Siham et ma grande sœur Nawel et à mon grand frère Aïmed, pour leur soutien et leur précieux conseils.*

*Je remercie tous mes amis, Yasmine. BENSADI pour ses précieux conseils et l'aide qu'elle ma apporté tout au long de ce mémoire, ainsi que les deux Mohamed.s et z, Younes, Mirou, Ilham, boubekour, boualem, Said, Riad, Azeddine, Adel, ghilas, Nawel.Z, Brahim, Samir, Chanez, ainsi que toute personne que j'ai oublié de cité.*

*Je remercie aussi mon binôme IMEDEDINNE pour avoir partagé avec moi ce travail même si il m'a rendu dingue.*

## *Dédicace*

*A mes chers parent qui m'ont toujours soutenu et encouragé dans tout ce que je fais et qui ont toujours veiller à ce que je manque de rien, eux qui ont toujours été pour moi le symbole de la persévérance et de la bonté*

*Je dédie ce travail à ma sœur en témoignage de mon profond amour et de respect, et à qui je souhaite une vie plein de bonheur et de succès*

*Je dédie ce travail à ma grande famille mes oncle et mes tantes, mes grand parents*

*Je tiens aussi a remercier tous mes amis Farid , ghiless ,adel , mohamed ,Mohand , Madjid , Islam , yanis ,rabah , zaki ,Yacine touati ,djamil , nesrine, Mahmoud, Brahim, Lyes, yacine attrouche et particulièrement Litcia kared.*

*Je remercie aussi mon binome farid pour ses effort et son apport tout au long de notre travail.a ainsi que sa compréhension pour mes retard et mon caractère*

*Allez les blues , pour une ligue des champions l'année prochaine*

## SOMMAIRE

<i>INTRODUCTION GÉNÉRALE</i> .....	1
<b>CHAPITRE I: ASPECT THÉORIQUE DU COMMERCE INTERNATIONAL</b> .....	<b>4</b>
<i>SECTION 1 : LES EFFETS DU COMMERCE INTERNATIONAL SUR L'ÉCONOMIE NATIONALE</i> .....	4
<i>SECTION 2 : LA DÉPENDANCE AU COMMERCE INTERNATIONAL</i> .....	8
<i>SECTION 3 : POLITIQUE EN FAVEUR DE LA PRODUCTION LOCALE</i> .....	12
<i>CONCLUSION</i> .....	20
<b>CHAPITRE II: L'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE ENTRE DÉPENDANCE ET DIVERSIFICATION</b> .....	<b>21</b>
<i>SECTION 01 : HISTORIQUE SUR L'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE</i> .....	21
<i>SECTION 02 : MESURE DE DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE</i> .....	29
<i>CONCLUSION</i> .....	41
<b>CHAPITRE III: CAS PRATIQUE SECTEUR COSMÉTIQUE</b> .....	<b>42</b>
<i>SECTION 1 : SECTEUR COSMETIQUE EN ALGERIE</i> .....	42
<i>SECTION 2 : BEJAIA COSMETIC ENTRE OBSTACLE ET OPPORTUNITE</i> .....	52
<i>SECTION 3 : ENQUETE SUR LE TERRAIN</i> .....	56
<i>CONCLUSION</i> .....	68
<i>CONCLUSION GENERALE</i> .....	69
 <i>ANNEXES</i>	
 <i>BIBLIOGRAPHIE</i>	
 <i>TABLES DES MATIERES</i>	

## **LISTE DES TABLEAUX**

<b>Tableau n°1</b> : Principaux produits cosmétique importés .....	49
<b>Tableau n°2</b> : Répartition des salaires des enquêtées.....	60
<b>Tableau n°3</b> : Fréquence d'utilisation des produits cosmétiques par semaine.....	60
<b>Tableau n°4</b> : Répartition du budget des enquêtées selon leur revenu.....	61
<b>Tableau n°5</b> : Critère d'achat .....	64
<b>Tableau n°6</b> : Moyen de connaissance du produit local.....	65
<b>Tableau n°7</b> : Critère de choix entre importation et produit local.....	67

## LISTE DES FIGURES

<b>Figure n°1</b> : Segmentation du marché cosmétique algérien .....	47
<b>Figure n°2</b> : Evolution des importations du secteur cosmétique .....	49
<b>Figure n°3</b> : Sexe et âge des enquêtées.....	59
<b>Figure n°4</b> : Relation entre le revenu et le budget consacré.....	61
<b>Figure n°5</b> : Répartition du revenu selon l'âge .....	62
<b>Figure n°6</b> : Fréquence d'utilisation par rapport au revenu.....	63
<b>Figure n°7</b> : Budget consacré par rapport à la fréquence d'utilisation .....	63
<b>Figure n°8</b> : Critères d'achat .....	64
<b>Figure n°9</b> : Connaissance du produit local .....	65
<b>Figure n°10</b> : Qualité du produit local.....	66
<b>Figure n°11</b> : Choix entre le produit local et l'importé.....	67
<b>Figure n°12</b> : Critère de choix entre importation et production locale.....	67

# INTRODUCTION GENERALE



## INTRODUCTION GÉNÉRALE

L'ensemble des échanges internationaux peut être décomposé en deux grandes catégories de flux, les marchandises et les services d'une part les facteurs de production d'autre part. Le commerce international représente la partie externe d'un pays qui se rapporte aux marchandises et aux services, et les mouvements de capitaux. <sup>1</sup>

Le commerce international influe sur multitude de domaines, comme l'emploi, la production et la lutte contre la pauvreté, mais aussi l'environnement et les relations entre les pays. Et contribue au développement et à la structuration de l'appareil de production. Les échanges internationaux connaissent aussi plusieurs défaillances de type économique, et commercial qui affectent négativement les producteurs nationaux et les travailleurs des industries produisant des biens et services. Ce qui a poussé certains auteurs et théoriciens tels que Raul PREBICH, a avancé des théories qui remettent en cause la théorie du commerce international, en l'accusant d'être la source principale du retard des pays en voie de développement, ce dernier estime que les pays en développement sont victime d'un échange inégale.

Pour remédier à ses problèmes économiques et commerciaux, certains pays exigent souvent le retour à des mesures commerciales tels que la limitation des importations, ou bien la mise en place de politique protectionniste.

Par ailleurs, d'autre stratégie en été adopter par différentes nations tel que l'Algérie qui applique le modelé de Gérard DESTANE de BERNIS qui a mis en place la théorie de l'industrie industrialisant, visant à un enclencher un processus de développement industriel qui avait pour but la minimisation de la dépendance vis-à-vis de l'extérieur, et la diversification de l'économie nationale.

La diversification économique est considérée depuis les années 1930 comme un enjeu important pour les politiques régionales et les politiques commerciales et industrielles nationales, elle est également un thème central dans les discussions sur les politiques de développement. De nombreuses contributions économiques ont montré les avantages procurés par la diversification en termes de dilution des risques, de même que les théories de la croissance

---

<sup>1</sup> Bernard Frederick, Dictionnaire des questions internationales, Éditions de l'Atelier, 1995, p70.

et du développement ont mis en évidence l'apport de la diversification au processus de développement.<sup>2</sup>

La diversification économique est l'un des plans principaux de l'Algérie, cette dernière qui dispose d'une économie dépendante principalement de la rente pétrolière, ce qui a poussé l'État algérien à adopter différentes mesures et plan afin de diminuer les effets néfastes de sa dépendance aux importations ces dernières qui constitue un frein pour l'industrie productive nationale, car ce retrouve en concurrence avec des producteurs étrangers dont le savoir-faire et la technologie les dépassent largement.

Pour cela le gouvernement algérien se lance dans un processus de diversification. Ce dernier qui exige des mesures en faveur des PME, ainsi que d'autre visant aux développements des infrastructures, afin de promouvoir la production nationale et réduire par cette dernière la facture des importations. Tout cela nous amener à nous poser la question suivante :

L'économie nationale peut-elle substituer la production locale cosmétique à l'importation ?

Pour mieux cerner la problématique, nous tenterons d'apporter des éclairages à certaines questions :

- ✓ Quelle est la démarche adoptée par l'État algérien afin de relancer son économie ?
- ✓ Quelles sont les mesures adoptées pour réduire les importations ?
- ✓ Quelles sont les mesures adoptées par le gouvernement algérien afin de promouvoir la production nationale ?
- ✓ Quel est l'impact de ces mesures adoptées par l'État sur les entreprises national ?

Hypothèse

H1 - L'environnement des affaires dans lesquelles évoluer les PME (réglementaire) algériennes réduit leur capacité de production.

H2 – Le consommateur algérien demande de plus en plus le produit local.

Pour répondre à la question principale, nous nous sommes intéressés au secteur cosmétique, qui est en pleine expansion. Ce dernier dont l'importation est estimée au premier trimestre 2017 à 134 951 778 USD (United states dollar) soit 0.98% du montant global des importations soit une évolution de 6.22% par rapport au premier trimestre 2016<sup>3</sup>. Ces chiffres

---

<sup>2</sup> Bertrand CRETTEZ, Revue d'économie politique, Édition : Dalloz, 2015, p591.

<sup>3</sup> Centre national de l'information des statistiques (CNIS).

recueillez nous permettent de constater une augmentation de la consommation de produit cosmétique, dont les producteurs locaux ne peuvent pas subvenir.

### **Méthodologie de recherche**

Afin de bien mener notre travail, soit de répondre à la problématique de départ et de vérifier les hypothèses, nous avons basé notre recherche sur les techniques et méthodes suivantes :

- ✓ Une recherche documentaire à travers des ouvrages, articles, revues, thèses et mémoires, les textes réglementaires... etc.
- ✓ Des rapports émanant des organismes internationaux et nationaux, et des sites internet, afin de recueillir des données chiffrées.
- ✓ Méthode de recherche quantitative analysée à l'aide de logiciels informatiques SPSS (Statistical Package For The Social Sciences) et EXCEL.

### **La structure du travail**

Nous avons structuré notre travail en trois chapitres, le premier sera consacré aux aspects théoriques du commerce international. Le deuxième sera dédié à l'économie algérienne relative à sa dépendance aux hydrocarbures et ses tentatives de diversification. Enfin le dernier chapitre il sera question de présente le secteur cosmétique algérien et en terminera avec deux études qualitative et quantitative.

***CHAPITRE I :***  
***ASPECT THÉORIQUE DU***  
***COMMERCE INTERNATIONAL***

## CHAPITRE I: ASPECT THÉORIQUE DU COMMERCE INTERNATIONAL

Le commerce international désigne l'ensemble des échanges de biens et services pratiqués entre les nations. Il pourrait avoir des effets positifs en développant ou en encourageant la croissance d'un pays. Comme il peut avoir des effets négatifs lorsqu'une nation devient dépendante ou lorsque les échanges sont inégaux, ce qui pousse certains pays à adopter différentes stratégies afin de protéger leur production locale et ainsi réduire ou limiter les importations.

Ce présent chapitre se compose de trois sections. La première consiste à donner un aperçu des effets du commerce international sur les économies locales. La seconde section abordera les deux notions de la dépendance et échange inégal. Et enfin la troisième section abordera les différentes stratégies et politiques qui permettent aux produits locaux de substituer les importations.

### SECTION 1 : LES EFFETS DU COMMERCE INTERNATIONAL SUR L'ÉCONOMIE NATIONALE

Le commerce international correspond à l'ensemble des échanges de biens et de services entre les pays, l'intensification de ces derniers à engendrer une multitude d'effets que ça soit sur la production, la pauvreté et l'emploi.<sup>4</sup>

#### 1.1. Effets du commerce international sur l'emploi

Le commerce international a eu plusieurs effets sur l'emploi. Ce dernier qui évolue selon les besoins des entreprises, qui avec le mouvement de mondialisation, ce sont fixer comme objectif l'amélioration de la compétitivité prix de ce fait elles sont systématiquement attirées par des pays disposant du meilleur avantage comparatif (HOS) dans le coût de la main-d'œuvre.

---

<sup>4</sup> Philippe DEUBEL, Marc MONTOUSSE, Serge de. Agostino, Dictionnaire de sciences économiques et sociales, Éditions Bréal, 2008, p202

Donc elle pourrait se délocaliser ou faire une fusion acquisition ou l'on aura un doublon dans les postes donc une certaine destruction d'emploi dans le secteur industriel.

L'ouverture à l'international a des effets positifs sur les travailleurs, car elle les pousse à acquérir de nouvelles compétences et être plus polyvalents afin d'accompagner la spécialisation. Cependant l'effet de concurrence qui fait disparaître les entreprises les moins compétitives et qui détruit de l'emploi.

Avec l'enclenchement du mécanisme de spécialisation, la demande sur la main - d'œuvre qualifiée, ne cesse d'augmenter ce qui engendre une pénurie de travail qualifié accompagné d'un surplus de travail non qualifié.

Ces déséquilibres sur le marché du travail induisent une évolution des rémunérations réelles des deux types de travailleurs, une baisse pour celle des travailleurs non qualifiés, et une hausse de celle des travailleurs qualifiés, ces évolutions incitent l'ensemble des firmes à embaucher plus de travailleurs non qualifiés et moins de travailleurs qualifiés devenus relativement plus chers.<sup>5</sup>

## 1.2. Effet du commerce international sur la production locale

Le commerce international a différents effets sur la production :

- **Les économies d'échelle**

Le commerce extérieur permet à une industrie d'étendre son marché au-delà des limites de l'économie nationale. Notamment Grâce aux exportations, une industrie peut produire plus et, s'il existe des économies d'échelle (augmentation des facteurs de production qui entraîne une hausse plus que proportionnelle de la production), le coût moyen de ses produits tendra alors à diminuer.

Les économies d'échelle peuvent intervenir de deux façons, la première correspond au cas de certains moyens de production qui, au niveau de l'entreprise et par leurs caractéristiques technologiques, sont indivisibles, et qui ne sont rentables qu'à partir d'un certain seuil de production. Dans ce cas, on parle alors d'économies d'échelle internes. La seconde correspond au cas où l'on économiserait sur des coûts grâce à l'expansion de l'activité, car celle-ci s'accompagne d'une amélioration des services fournis, que ce soit par de tierces parties ou par

---

<sup>5</sup>Jean-Marie CARDEBAT, la mondialisation et l'emploi, éditions la découverte, paris, 2002, p9.

le milieu industriel ou commercial environnant. C'est ce que les économistes appellent les effets externes. Dans ce cas, les économies d'échelle sont dites externes à l'entreprise, mais internes au secteur d'activité.

Dans des économies d'échelle lorsque celles-ci sont significatives, des pays disposant de ressources ou de niveaux techniques comparables et présentant par conséquent des coûts de production similaires auront tout intérêt à se spécialiser dans des productions différentes et à commercer entre eux. En se spécialisant, les deux pays tireront parti des économies d'échelle qui concernent le bien qu'ils produisent et abaisseront ainsi leurs coûts de production. Combinés à la dynamique de différenciation des produits, les économies d'échelle permettent d'expliquer la pratique du commerce interne à une même branche d'activité, c'est-à-dire les situations où des pays font commerce entre eux de produits similaires, et néanmoins distincts.<sup>6</sup>

- **Effets de la diversification :**

Le commerce extérieur offre aux consommateurs et aux producteurs nationaux un choix de biens et de services qui ne seraient pas disponibles autrement. Dans la mesure où cela concerne aussi bien des produits de consommation finale que des biens intermédiaires et des intrants, le commerce extérieur apparaît donc à la fois comme favorable aux consommateurs et au développement de la capacité de production nationale.

La diversité renvoie à la disponibilité des biens qui ne peuvent être produits dans le pays ou qui ne pourraient l'être qu'à des conditions très particulières. Elle renvoie aussi aux divers types et marques de biens réellement produits dans un pays, et aux biens qui ne sont pas produits dans le pays, mais qui pourraient l'être à un prix de revient encore convenable.

- **Effet de concurrence :**

Le commerce extérieur contribue à améliorer l'efficacité de la production parce qu'il suscite la concurrence. En ouvrant leurs frontières aux transactions commerciales, les pays forcent leurs entreprises à être concurrentielles avec les biens et services produits à l'étranger et, donc, à rester compétitives en répercutant la baisse des coûts de production dans leurs prix

---

<sup>6</sup>José María Caballero, Maria Grazia Quineti et Materné Maetz, Les Négociations Commerciales Multilatérales sur l'Agriculture - Manuel de Référence, ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE, Rome, 2001 à consulter sur : <http://www.fao.org/docrep/003/X7352F/x7352f02.htm#b32.1%20Les%20bénéfices%20économiques%20résu>. Consultez-le : 02/03/2017 à 11h.

de vente au consommateur. Cet élément est particulièrement décisif lorsqu'il s'agit d'entreprises qui par les caractéristiques de leurs procès de production tendent à occuper une position de monopole ou d'oligopole. La participation au commerce international peut alors être un bon moyen de stimuler la concurrence et de renforcer l'efficacité de ces activités<sup>7</sup>.

### 1.3. Les effets du commerce international sur la pauvreté

Les analyses établies par le PNUD (Programme des Nations unies pour le développement) durant la fin des années 90 ont abordé la pauvreté comme un fléau mondial qui touche les individus et pas seulement certains pays. L'amplitude des écarts de revenus n'est plus seulement considérée comme révélatrice de déséquilibres nord-sud, mais comme une menace pour la stabilité sociale et politique des sociétés en général. Écarts de revenus et répartition des richesses à l'intérieur des pays sont des critères qui, désormais, apparaissent dans les statistiques de l'ONU (Organisation des Nations Unies), de même que la mesure des déséquilibres entre les objectifs économiques et les besoins sociaux.<sup>8</sup>

Le commerce international a tenté de remédier au problème de la pauvreté en influençant sur le niveau de vie des pauvres et ceci en facilitant l'accès au nouveau produit, modifiant le salaire de la main-d'œuvre qualifiée et non qualifiée, et en modifiant les recettes publiques qui vont augmenter les capacités de financement en faveur des pauvres

Il faut savoir que le commerce international exige souvent des biens de qualité et donc une main-d'œuvre qualifiée, ce qui n'est pas le cas des pays sous-développés qui dispose en général d'une main-d'œuvre non qualifiée, et de ce fait les populations pauvres ne pourront pas toujours profiter des échanges internationaux. Ce qui veut dire que les travailleurs de ses pays doivent avoir un minimum de formation et d'éducation.

La libéralisation des échanges accentue l'ouverture des économies et leur intégration économique avec le reste du monde. L'intégration avec les marchés étrangers permet aux économies d'être moins dépendantes de leur marché intérieur et à la croissance internationale de compenser les fléchissements des économies nationales. Toutefois, l'ouverture peut également fragiliser une économie face à des chocs extérieurs, potentiellement très néfastes pour la croissance. Lorsque ces chocs touchent directement un secteur primaire, comme

---

<sup>7</sup>José María Caballero, Maria Grazia Quietì et Matèrne Maetz, op.cit.

<sup>8</sup>J.-P. Thérien et S. Dallaire, « Nord-Sud : une vision du monde en mutation », La Revue internationale et stratégique, hiver 1999-2000.



l'agriculture ou le secteur productif informel utilisant de la main-d'œuvre non qualifiée, ils peuvent avoir un impact significatif sur le sort des pauvres et ainsi augmenter le taux de pauvreté<sup>9</sup>. Tout ceci pousse les différents pays à adopter des politiques afin de protéger et faire profiter les pauvres de la libéralisation des échanges pour cela, les États doivent leur fournir une meilleure éducation, un accès plus large aux infrastructures et au crédit, à la santé publique et à la technologie, les conditions en somme d'une meilleure mobilité.

Il serait illusoire et dangereux de faire croire que la libéralisation des échanges peut à elle seule réduire la pauvreté. Le libre-échange ne tiendra cette promesse que si les États lui en donnent les moyens.<sup>10</sup>

## SECTION 2 : LA DÉPENDANCE AU COMMERCE INTERNATIONAL

Le commerce international est considéré comme un facteur de croissance pour tous les pays. Mais selon certain théoricien le commerce n'est favorable cas certain pays riche. Et que ce dernier et orientes selon les besoins des pays industrialisés.

### 2.1. Théorie de dépendance :

Adapté par Raul PREBICH et les économistes du CEPAL. (Commission Economique pour l'Amérique Latine et Les Caraïbes). Cette théorie stipule que la mauvaise croissance des pays sous développé et due à une mauvaise insertion dans la division de travail international. Pour eux les nations en développement se sont spécialisées dans l'exportation de produits primaires.<sup>11</sup>

Depuis 1945, on constate l'émergence d'une nouvelle division internationale du travail, dans laquelle les pays sous-développés fournissent les produits primaires et manufacturés, tandis que les pays industrialisés fournissent les équipements.<sup>12</sup>

---

<sup>9</sup>Geoffrey J. BANNISTER, Kamau THUGGE, « Finance et développement », revue semestrielle du FMI décembre 2001, Volume 38, Numéro 4, p49.

<sup>10</sup><http://www.telos-eu.com/fr/globalisation/commerce-mondial/la-mondialisation-profite-t-elle-aux-pauvres.html>. Consulter le 18.03.2017 à 11h00.

<sup>11</sup>Serge d' AGOSTINO, Marc MONTOUSSE, Alain CHAFFEL, Jean-Marc Huart, «100 fiches pour comprendre la mondialisation», Éditions Bréal, 2006, p222.

<sup>12</sup> Samir AMIN, le développement inégal, paris, Éditions de minuit, 1973, PP 183-184

Le système économique international est un système de pouvoir, un système de domination-dépendance qui a été systématiquement orienté en faveur des pays aujourd'hui appelés développés, au détriment des pays sous-développés

La plupart des auteurs qui défendent la théorie de dépendance s'accordent pour dire que cette dernière est fondée sur la division internationale du travail. Les concepts de « centre » et de « périphérie » ont été avancés pour qualifier respectivement les pays développés, et les pays sous-développés. Dans la perspective de leurs fonctions au sein du système international, les pays du centre sont ceux où l'on retrouve les activités les plus lucratives, et les plus dynamiques, c'est là que s'effectue la recherche de pointe. La conception et la planification de produits de plus en plus sophistiqués, ces pays sont à l'origine des procédés de fabrication, de la mode et de la culture et des modèles de consommation, ils ont entre eux un commerce très actif et diversifié, tant au niveau des partenaires que des produits, qui représente la majeure partie des échanges mondiaux. La position des pays périphériques se situe à l'opposé. Isolés les uns des autres et producteurs principalement de matières premières, de produits agricoles ou de biens semi-manufacturés, ils sont beaucoup plus consommateurs que des créateurs de richesse.

Les pays sous-développés ont été soumis à l'exploitation, et ont occupé une position subalterne, dans l'ordre économique mondial, dès leur incorporation au processus d'expansion capitaliste. Et avec l'essor de la révolution industrielle en Europe, et l'expansion coloniale vers les continents asiatique et africain, ces derniers exportaient des matières premières et des produits agricoles vers la mère patrie et importaient des produits manufacturés fournis par la métropole, l'intégration de ces économies au système capitaliste mondial a été orienter principalement vers l'extérieur au bénéfice des économies du centre.

Les pays métropole ont poursuivi leur développement capitaliste en exploitant la périphérie selon leurs besoins du moment et en maintenant toujours une division du travail qui servait leurs intérêts<sup>13</sup>

Toute fois PREBICHE propose aux pays de la périphérie. Une industrialisation accélérée visant à produire localement les biens importés « industrialisation par substitution aux importations », et un programme d'intégration régionale pour pallier l'étroitesse des marchés Nationaux<sup>14</sup>. Et une Intervention active de l'état pour coordonner les investissements et protéger

---

<sup>13</sup> Viviane Beaudoin, Fernando Henrique CARDOSO « ' théorie de la dépendance '' Essai d'évaluation critique, thèse présentée à l'université d'Ottawa, maîtrise des arts, 1982, PP 21-23.

<sup>14</sup>Farouk ALIOUA, «économie et développement», Contrôle des connaissances N°3, 20/03/2013, partie 1, chapitre 3, p48.

les industries locales. Toutes ces propositions étaient dans le but de réduire les effets néfastes de la dépendance.

## **2.2.La détérioration des termes de change :**

Au début des années 1950, certains économistes aboutirent à la conclusion qu'un déclin dans les termes de l'échange des produits de base allait empêcher la croissance des pays en développement spécialisés dans leur exportation. Selon la théorie de la dégradation des termes de l'échange. Les revenus tirées de l'exportation des matières premières vont aller proportionnellement sans cesse en diminuant par rapport aux produits industriels. Parallèlement, les prix des marchandises produites dans le pays développé connaîtront une augmentation constante, en raison de l'accroissement des salaires dans ces pays. Les pays producteurs de matières premières devront dès lors toujours exporter davantage afin de pouvoir importer la même quantité de produits industriels. Ils se trouveront dès lors dans une impossibilité croissante d'acquérir les biens et services nécessaires à leur développement, ce qui aboutira à une aggravation de leur situation.

Cette théorie fut fortement critiquée, notamment au début des années 70 elle semble toutefois encore d'actualité de nos jours. Un certain nombre d'études semblent confirmer la chute continue des cours des matières premières sur le long terme.<sup>15</sup>

### **2.2.1. Échange inégal et croissance appauvrissante :**

### **2.2.2. Échange inégal**

Développé par ARGHIRI Emmanuel, il stipule que le commerce international, et dominé par des monopoles qui faussent les échanges.<sup>16</sup> Et qu'il existe une épargne dans les PED (Pays en Développement), mais elle est gaspillée, exportée et employée dans des dépenses improductives par les élites<sup>17</sup>. Et que les produits vendus par PED, a prix égal, incorporent beaucoup plus de travail que dans les pays développe, mais ils sont moins rémunéré.

L'échange inégal constitue le mécanisme qui permet la perpétuation du développement inégal, et du sous-développement. Ce dernier se base sur la disparité des salaires entre pays. Lorsque deux produits de même valeur s'échangent a des prix différents, ou que deux produits

---

<sup>15</sup>Philippe VINCENT, Institutions économiques internationales, LARCIER, 2009, PP 23-24

<sup>16</sup>IBID, p53.

<sup>17</sup>Serge d' AGOSTINO, Marc MONTOUSSE, Alain CHAFFEL, Jean-Marc Huart, op. Cit, p223.

de valeur inégale s'échangent au même prix parce que le taux de salaire son différent, le pays ou ont cours les plus hauts salaires profite de l'échange au détriment de celui chez qui les salaires sont plus faibles n car il reçoit un produit contenant plus de valeur que celui qu'il fournit. Les échange commerciaux permettent ainsi le transfert du surplus produit dans les pays dépendants vers les pays dominants, ce surplus qui doit être créé n loin de contribuer a élever le niveau technologique, se base sur une main-d'œuvre surexploitée. <sup>18</sup>

L'auteur de la théorie propose une remise en cause de la division internationale du travail. Et une nécessité de planification économique étatique.

### 2.2.3. Croissance appauvrissante :

Les pays spécialisés dans la production et l'exportation de produits primaires ne bénéficient pas d'une demande très dynamique et élastique, c'est-à-dire que l'accroissement de cette dernière est faible lorsque les prix diminuent.

Pour faire face à la baisse des prix relatifs des produits primaires les pays producteurs tiers modiste accroissent souvent leur production, et donc leur offre ce qui abaisse davantage les cours.

Comme le montre l'économiste libéral Jagdish BHAGWATI (1958). L'insertion dans le commerce international peut conduire à l'appauvrissement des pays enregistrant une détérioration de leurs termes d'échange<sup>19</sup>, ses derniers qui sont définis comme étant le rapport, pour un produit donné, entre l'indice du prix des exportations et celui des importations, indices exprimés selon une même année de base.<sup>20</sup>

Donc d'après ces théoriciens le commerce international et un facteur de domination et d'appauvrissements des PED. et que l'insertion des PED dans les échanges internationaux et une source de déséquilibre et d'inégalités et de dégradation des termes de l'échange.

---

<sup>18</sup> Viviane BEAUDOIN, Fernando Henrique CARDOSO « ' théorie de la dépendance '' Essai d'évaluation critique, thèse présentée à l'université d'Ottawa, maîtrise des arts, 1982, page 24.

<sup>19</sup> Serge d' AGOSTINO, Marc MONTOUSSE, Alain CHAFFEL, Jean-Marc HUART, op. Cit, p223.

<sup>20</sup><https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1383>. Consulter le 18/03/2017 à 21h.

## SECTION 3 : POLITIQUE EN FAVEUR DE LA PRODUCTION LOCALE

Face aux différents effets négatifs qu'engendre la dépendance de certaine nation au commerce international, certain pays décide de s'en sortir en développe, ou on suivants des stratégies, qui leur permettront de redynamiser leur économie, et d'être indépendant aux échanges internationaux.

### 3.1. Protectionnisme

Il désigne toutes interventions de l'État portant sur le commerce extérieur du pays, soit par des barrières destinées à limiter les importations ou d'aides apportées aux exportateur. et ce afin de venir en aide et protéger la production locale. On peut dire qu'il englobe toute les dispositions ayant un impact sur le commerce extérieur d'un pays donné, grâce aux barrières tarifaires et non tarifaires, mais aussi les aides diverses direct et indirecte qui permettent à ce pays de résiste à la pénétration des marchandises étrangères.

#### 3.1.1. Théorie du « protectionnisme éducateur » de Friedrich List (1789-1846) :

L'économiste libéral Friedrich List a avancé en 1841, le concept de <<protectionnisme éducateur >>, c'est-à-dire une politique de tutelle douanière permettant à l'économie et aux entreprises nationales de murir avant d'affronter de plein fouet la concurrence mondiale.<sup>21</sup>

« La protection douanière est notre voie, le libre-échange est notre but. » La célèbre formule de F.LIST résume la logique de l'union douanière allemande appelée « Zollverein » et beaucoup d'autres accords régionaux qui permettent à l'Allemagne de rattraper son retard en protégeant son industrie<sup>22</sup>.

#### 3.1.2. Théorie de l'industrie sénescence de N. KALDOR (1908-1986)

C'est au Britannique Nicolas Kaldor que l'on doit cette approche qui est similaire à celle de List, mais en ce qui concerne les industries vieillissantes. Il s'agit, dans ce cas, de

---

<sup>21</sup>Jean KOGEJ , les mutations de l'économie mondiale du début du XXe siècle aux années 1970 en fiches, Editions Bréal, 2008 p54.

<sup>22</sup>Jean-Luc DAGUT , modèles de dissertations d'économie Volume 637 de Principes (Levallois-Perret)Volume 637 de Principes : examen , STUDYRAMA, 2006, p170

protéger des entreprises affaiblies par un système de production obsolète et qui peinent à affronter la compétition mondiale, le temps pour elles de se moderniser, mais cela ne doit pas obligatoirement empêcher leur disparition, qui est économiquement justifiée, mais il doit la rendre progressive afin de permettre à d'autres entreprises nationales de profiter du progrès technique afin de reprendre le marché visé.

On parle alors de protectionnisme défensif, l'objectif est de protéger temporairement les industries vouées à disparaître, afin de donner le temps aux entreprises concernées et aux pouvoirs publics de réallouer efficacement les facteurs de production concernée ou considérée comme stratégique, de défendre des emplois menacés, de réduire le déficit commercial en limitant les importations.<sup>23</sup>

Afin de faire face à la concurrence déloyale, le protectionnisme défensif est nécessaire :

- ✓ Pour lutter contre le dumping social, les très bas salaires des pays en développement
- ✓ Pour lutter contre le dumping monétaire, les monnaies volontairement sous-évaluées afin de dynamiser les exportations.
- ✓ Pour lutter contre la multiplication des subventions de l'État dans certains pays.<sup>24</sup>

### 3.1.3. Arguments en défaveur du protectionnisme :

- **l'accroissement du coût des importations dans le cadre d'une politique protectionniste**

L'application de mesures protectionnistes a pour objectif d'accroître le coût des importations cela a des conséquences à la fois sur les consommateurs et sur l'industrie :

- ✓ Les consommateurs doivent payer plus cher les marchandises importées ce qui réduit leur niveau de vie.
- ✓ L'accroissement des prix des équipements importés se répercute sur les industries les utilisant, le produit fini sera plus cher, le rendant moins compétitif sur la scène internationale.

---

<sup>23</sup> CHERROU KAHINA, la compétitivité dans le cadre de la mondialisation Étude comparative de l'industrie automobile, Mémoire Magister Option Économie et finance internationales UNIVERSITÉ MOULOUDE MAMMERI DE TIZI-OUZOU, 2014, p30

<sup>24</sup> Béatrice de La ROCHEFOUCAULD, l'économie du tourisme, Éditions Bréal, 2007, p160

- **maintien de secteur d'activité non concurrentiel**

Le protectionnisme aurait pour conséquence le maintien de secteurs d'activité non concurrentiels, préjudiciable à l'économie générale de l'État. Les entreprises assurées d'écouler leur production sur le marché national ne sont pas incitées à investir dans la recherche et le développement. Le progrès technique est donc limité. Les marchandises produites ne sont plus concurrentielles qualitativement sur le marché international entraînant une baisse des exportations.<sup>25</sup>

- **diminution des ressources des PED confrontés au protectionnisme des pays développés :**

Le protectionnisme appliqué à l'encontre des pays en développement présente deux désavantages :

- ✓ l'impossibilité pour eux d'importer des marchandises originaires des pays développés :

Lorsque les exportations des pays en développement sont soumises à des mesures protectionnistes ces pays faute de moyens ne peuvent importer de biens au retour, malgré l'importance du potentiel que représente ces marchés pour les entreprises des pays développés ce potentiel ne peut cependant être mis pleinement en valeur que si les pays en développement disposent de revenus suffisants pour importer des biens et services produits au nord.

- ✓ l'impossibilité d'assurer le service de dettes :

En outre, le fait qu'il ne leur permet pas d'importer des marchandises, le protectionnisme imposé aux produits originaires des pays en développement met gravement en péril leurs capacités à assurer le service de leur dette extérieure. Il les oblige dès lors à recourir aux aides du fonds monétaire international qui leur impose des politiques d'ajustement structurel très coûteux socialement parlant<sup>26</sup>.

---

<sup>25</sup>Philippe VINCENT, Institutions économiques internationales, LARCIER, 2009, pp18 -20

<sup>26</sup> IBID

### 3.1.4. Les mesures du protectionnisme

- **Barrières tarifaires et para tarifaire**

La protection tarifaire est une forme traditionnelle de protection c'est aussi la modalité la plus connue sous la forme des droits de douane. Cette dernière s'ajoute les barrières para tarifaire constituée des subventions à l'exportation.

- **Droit de douane :**

Le droit de douane est un impôt sur une marchandise lors de son passage de la frontière. Il s'agit d'une mesure de limitation à caractère indirecte, puisqu'elle agit sur les importations en modifiant leur coût, ces derniers s'appliquent généralement aux importations afin de restreindre l'influence de la concurrence des produits étrangers et défendre ainsi les intérêts des producteurs locaux. En effet en renchérissant les produits étrangers les droits à l'importation découragent la consommation. Mais les droits peuvent aussi concerner les exportations du pays, soit pour procurer des ressources fiscales, soit pour préserver l'approvisionnement du marché intérieur.<sup>27</sup>

On distingue différentes catégorie de droit de douane, selon l'assiette du droit qui peut s'appliquer soit à la valeur CAF des importations : coût, assurance, fret inclus c'est-à-dire a la valeur des produits à la frontière du pays importateur, soit à leur valeur FOB (free on board) si les coûts de transport et d'assurance sont exclus de l'application de la taxe

Les droits de douane se différencient également selon le type de prélèvement a cet égard on distingue :

- ✓ Les droits ad valorem : établi en pourcentage du prix du produit (valeur CAF), le droit s'applique sous forme d'un prélèvement à taux fixe
- ✓ Les droits spécifiques : établie d'un montant forfaitaire, appliqué au prix de chaque unité du bien importé
- ✓ Les droits variables : sont destinés a maintenir l'effet de protection en dépit des fluctuations possibles des prix mondiaux des produits d'importation, l'application d'un droit dégressif, permet de freiner la dégradation de la protection en cas de baisse des prix.<sup>28</sup>

---

<sup>27</sup>René SANDRETTO, le commerce international, édition Armand Colin, Paris, 1989,1995p 153.

<sup>28</sup>Lahsen ABDELMALKI et René SANDRETTO Politique commerciale des grandes puissances .la tentation néoprotectionnisme, édition groupe de Boeck, paris, 2011, p45, 46.



- **Les Subventions :**

Les subventions à l'exportation sont destinées à promouvoir les exportations, ces dernières peuvent être traitées analytiquement comme un droit de douane négatif. Au lieu de prélever de l'argent sur l'importation d'un produit, l'État verse de l'argent aux exportateurs, ces versements peuvent être sous forme ad valorem ou forfaitaire, leurs effets sont inverses de ceux d'un droit de douane, elles réduisent le prix des produits nationaux sur les marchés extérieurs, ce qui stimule les ventes des entreprises subventionnées.

Les subventions à l'exportation ont été prohibées par le GATT et aujourd'hui par l'OMC, y compris dans l'agriculture où elles sont limitées depuis le cycle d'Uruguay<sup>29</sup>.

- **Barrières non tarifaires**

Les mesures non tarifaires (MNT) sont des mesures politiques, autres que les tarifs douaniers, et qui peuvent affecter le commerce international de biens.

Selon les accords de l'OMC, l'utilisation des MNT est autorisée dans certaines circonstances. Ils comprennent l'Accord sur les obstacles techniques au commerce (OTC) : «> vise à faire en sorte, que les règlements techniques, les normes, et les procédures d'évaluation de la conformité, soient non discriminatoires et ne créent pas d'obstacles non nécessaires au commerce>><sup>30</sup>. Ou celui sur les mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS) : «> mesures nécessaires à la protection de la santé, et de la vie des personnes, et des animaux, ou à la préservation des végétaux, sous réserve que ces mesures ne soient pas appliquées de façon à constituer soit un moyen de discrimination arbitraire ou injustifiable entre les membres où les mêmes conditions existent, soit une restriction déguisée au commerce international >><sup>31</sup>. Tous deux négociés pendant le Cycle de l'Uruguay. Ces accords autorisent les gouvernements à mettre en œuvre des politiques ayant un objectif légitime même si celles-ci peuvent accroître les coûts du commerce. Cependant, les MNT sont parfois utilisés comme un moyen de contourner les règles du libre-échange et de protéger les industries nationales au détriment de la concurrence étrangère. Dans ce cas, les MNT sont appelés des barrières non tarifaires (BNT).

Il s'agit de tous les autres obstacles mis à l'entrée de marchandises étrangères. Ce peut être des limitations quantitatives (contingentements ou quotas) : l'importation de tel ou tel produit est fixée à une quantité maximum.

---

<sup>29</sup>Lahsen ABDELMALKI et René SANDRETTO, op. Cit, page 49

<sup>30</sup><https://www.wto.org/french>. Consulter le 15/03/2017.

<sup>31</sup>Ibid.

- **Contingentement (quotas) :**

C'est la Limitation autoritaire apportée par l'État à certaines activités économiques ou commerciales, lesquelles ne doivent pas dépasser une limite ou contingent, le contingentement est essentiellement une mesure de défense prise à l'encontre d'activités dont le libre développement pourrait compromettre des équilibres fondamentaux.

Toutefois, c'est dans le domaine du commerce extérieur qu'il a trouvé ses applications les plus fréquentes. En effet, tel que les droits de douane, le contingentement permet aux gouvernements de limiter les importations de produits étrangers susceptibles de concurrencer dangereusement la production nationale, mais il peut s'appliquer aussi aux exportations lorsqu'elles portaient sur des produits dont les pouvoirs publics entendaient réserver en priorité l'usage au marché intérieur ou, plus simplement, contrôler la vente à l'étranger. Dans certain cas l'État peut fixer une limitation globale, dans ce cas les importateurs s'empressent d'acheter sur les marchés étrangers les quantités de produits dont ils croient avoir besoin de manière à s'assurer le maximum d'avantage, ou adopter une politique plus courante la limitation de licences, qui est plus souple et plus efficace, car l'État accorde des licences d'importation aux différentes entreprises en fonction de leur importance et de l'intérêt qu'elle présente le moment considéré<sup>32</sup>.

Toute fois même si le contingentement peut avoir un effet positif sur la balance commerciale, il pourrait aussi avoir des effets négatifs lorsque certains pays ou fournisseurs décident des représailles dont les débouchés se ferment brutalement ce qui pourrait poser de nombreuses difficultés.

- **Les normes :**

Le commerce international impose divers règlements que ça soit d'ordre administratif, juridique ou encore sanitaire, et dont les entreprises doivent se conformer avant qu'ils ne soient autorisés à entrer sur un marché étranger. Ces règlements sont, soit des exigences en matière de qualité, des inspections ou encore des mesures de contrôle de prix.

Il existe aujourd'hui davantage de règlements nationaux qu'autrefois et ils sont bien souvent utilisés par les gouvernements comme instruments de politique commerciale, qui varient sensiblement en fonction des pays, des secteurs, et n'impliquent pas nécessairement une réduction des volumes échangés. Ainsi les différents produits étant soumis à différents types de

---

<sup>32</sup>Henri TRUCHY et Auguste MURAT, Précis D'Économie politique 2, Édition Nouvelles Éditions latines, 1951, p215.

règlements qui peuvent également changer fréquemment, où des difficultés administratives trouve dans le pays concerne. Ce qui pourra représenter un obstacle important au commerce.

Les mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS) et les obstacles techniques au commerce (OTC) ont, par exemple, des effets ambigus sur le commerce. D'un côté, le respect des dispositions peut en effet engager des frais importants et restreindre l'accès au marché pour les exportateurs. D'un autre côté, il peut également renforcer la confiance des consommateurs sur la qualité des produits importés, et augmenter ainsi la demande<sup>33</sup>.

Donc on peut dire que les normes peuvent avoir des effets positifs en laissant les consommateurs confiants de la qualité de leur achat. Mais aussi des effets négatifs, car les gouvernements peuvent profiter pour imposer des normes qui seront difficiles à établir ou qui seront couteuses ce qui va faire la concurrence étrangère et donc protéger la production locale.

### **3.2. Industrialisation par substitution aux importations**

Une industrialisation par substitution aux importations (ISI) est un modèle de développement économique qui consiste à réduire la part d'importations afin de développer le potentiel industriel d'un pays. En limitant les importations, l'industrie du pays se développe pour répondre à la demande interne. Cela permet de protéger l'industrie locale dans son développement face à des entreprises étrangères beaucoup trop puissantes.

Ce modèle fut développé par Friedrich List en Allemagne en 1841, l'Amérique latine a été la première à explorer la voie de substitution des produits locaux aux importations. Puis, le processus s'est répandu au fur et à mesure que de nouveaux pays accèdent à l'indépendance politique, dans les années de décolonisation. L'objectif est de produire sur place, au lieu d'importer, par l'implantation d'un nombre maximum d'usines, dans le but de satisfaire la demande de consommation locale<sup>34</sup>. Le Brésil fut le seul à accomplir le processus jusqu'au bout.

En effet, cette forme d'industrialisation est progressive et suit un processus bien précis, il s'agit tout d'abord de réduire les importations, puis de développer un potentiel industriel via de petites productions qui ne nécessite pas de main-d'œuvre très qualifiée (comme les produits

---

<sup>33</sup><http://www.intracen.org/itc/analyse-marche/mesures-non-tarifaires/comprendre-les-mesures-non-tarifaires/>. Consulter le 16/03/2017.

<sup>34</sup>Jean Marc FONTAINE, «Mécanismes et politiques de développement économique : du Big-Push à l'ajustement structurel», Édition CUJAS, Paris, 1994, p.73.

alimentaires, textiles), puis une industrie plus lourde, avant de baisser progressivement les barrières tarifaires afin de confronter peu à peu la productivité des entreprises locales à celles des entreprises étrangères. Ce modèle permet également de réduire le chômage local via le développement de l'industrie nationale

Néanmoins, ce modèle pose un certain nombre de problèmes. La consommation intérieure est susceptible de ne pas absorber la production intérieure. Cette production, souvent moins bon marché que celle réalisée à l'étranger, pèse également sur le pouvoir d'achat intérieur.

Enfin, les entreprises locales, qui ne connaissent que peu de concurrence n'arrivent pas à réaliser des économies d'échelle, ont souvent du mal à atteindre le niveau de productivité élevée. Pour cette raison, une dualité forte apparaît entre ces entreprises et les entreprises étrangères qui sont très productives qui s'implante dans le pays.

Si ce modèle a connu certaines réussites, il fut bien souvent assez mitigé. En effet, les pays ayant adopté ce modèle font face à une dépendance des biens d'équipement importés, ce qui a pour effet de rendre continuellement déficitaire la balance commerciale, du fait d'exportations limitées, le déficit public et l'inflation sont également très forts. Ainsi, les pays en voie de développement abandonnèrent peu à peu ce modèle dans les années 1980 et 1990 sur demande du FMI, qui proposa plus tard des plans d'ajustement structurel.<sup>35</sup>

### **3.3. Industrie industrialisante**

Théorie mise en place par Gérard DESTANNE de Bernis, et dont il a fait sa première expérience durant les années 70 en Algérie<sup>36</sup>. Il défend l'idée que certaines industries (lourdes) peuvent jouer un rôle de moteur dans le développement d'une économie. Cette stratégie avait pour objectif prioritaire l'industrialisation par le remplacement des importations et la remontée des filières de production. En général les I.I doivent entraîner des effets d'aval et permettant ainsi la construction de l'ensemble des secteurs de l'économie.

La stratégie des industries industrialisantes partage les mêmes objectifs que ISI, qui a pour but d'enclencher un processus de développement industriel autoentretenu en même temps

---

<sup>35</sup><http://les-yeux-du-monde.fr>. Consulter le 20/03/2017 à 09h00.

<sup>36</sup>Journal EL WATAN, édition du 26/12/2010, Théoricien de «l'industrie industrialisante» Gérard DE BERNIS est décédé, consulter le 22/03/2017 à 13h15.

qu'un apprentissage industriel local d'une part, afin de minimiser la dépendance vis-à-vis de l'extérieur d'autre part. Mais contrairement aux ISI, cette stratégie consiste précisément à développer en priorité les industries lourdes qui produisent des inputs vers l'amont et vers l'aval des processus de production sous l'égide d'une autorité planificatrice.<sup>37</sup> Ce qui veut dire que la croissance d'un secteur doit faire progresser toute l'économie du pays. Cette dernière axe sa politique sur un développement rapide sur le marché local a fin d'écouler ses produits sur le produit local, tel était le cas de l'Algérie qui voulait assurer son indépendance à l'égard des nations développées. Et dont le résultat a été un échec total.

Mais cette stratégie a été un échec pour les différents pays qui ont essayé de l'adopter. Car, c'est une stratégie qui demande des subventions de l'État, ce qui veut dire qu'il faut disposer d'une source de recettes importantes, ce qui n'est pas le cas des nations qui cherchent à s'industrialiser, et dont les recettes ont été faibles ou dépendent de l'exportation de produits de base.

D'un autre côté la formation des entreprises est primordiale pour la réussite de cette stratégie. Et il est dans la nécessité d'imposer une idéologie nationaliste ce qui veut dire changer le mode et la mentalité de consommation de la population et les inciter à abandonner les produits importés et acheter et encourager la production nationale.

## Conclusion

Le commerce international a différents effets sur la production, l'emploi et la pauvreté d'une nation, ses effets dépendent de l'intégration du pays. Il faut savoir aussi qu'une mauvaise intégration aux échanges internationaux peut engendrer une certaine dépendance et une inégalité des échanges internationaux, cette dernière peut-être nuisible à son économie et sa croissance. Ce qui a poussé certains pays en voie de développement à adopter différentes politiques et stratégies afin de protéger leur production locale et encourager les producteurs en adoptant le protectionnisme, l'industrialisation par substitution à l'importation ou l'industrie industrialisantes pour ainsi booster leur croissance.

---

<sup>37</sup>Oulaich JAMAL, les grandes stratégies de développement industriel, Analyse concurrentielle 2011/2010, p6.

**CHAPITRE II :**  
**L'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE**  
**ENTRE DÉPENDANCE ET**  
**DIVERSIFICATION**

## **CHAPITRE II: L'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE ENTRE DÉPENDANCE ET DIVERSIFICATION**

L'économie algérienne demeure très fortement dépendante de la rente des hydrocarbures, qui représentent la principale source de revenus du pays. Cependant depuis plusieurs années différentes politiques ont été adoptées afin de diversifier l'économie nationale. Des politiques qui ont été soutenues par différentes mesures en faveur des producteurs et industrie locale.

Dans notre chapitre nous allons faire un historique sur les différentes politiques économiques algériennes depuis l'indépendance. Ensuite dans une deuxième section nous allons présenter les différentes mesures adoptées durant les dernières années dans le but de diversifier l'économie nationale. Et enfin nous allons terminer par une présentation des différents organisme et label qui participe à la promotion de la production locale.

### **SECTION 01 : HISTORIQUE SUR L'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE**

Depuis son indépendance l'Algérie a eu différentes politiques économiques afin de relance son économie. Mais depuis 2000 différents programmes quinquennaux qui se compléter ont été mis en place dans le but de diversifier l'économie nationale.

#### **1.1.Économie algérienne 1962-2000**

Depuis 1962, l'Algérie à adopter un système socialiste, et en 1971 elle a réussi à nationalisé les hydrocarbures qui été partager avec la France, ces dernières qui seront à la fois une source de richesse et de dépendance. Mais aussi ont créé plusieurs autres activités telles que les entreprises minières, les industries de cimenterie, métallurgie, secteur bancaire... etc.

Cependant L'Algérie a suivi une stratégie d'industrie industrialisant et a pu créer plusieurs industries au détriment de l'agriculture, néanmoins différentes politiques économiques ont été adoptées, ce qui a conduit à différente réforme, qui se sont suivi d'une

situation économique catastrophique, causée par les différentes politiques économiques sans lien entre elles.

Durant l'été 1993, le pétrole a chuté et une politique d'austérité a été adoptée et l'état de destruction avancée de l'économie algérienne due à l'endettement étouffant, l'Algérie a été contraint de solliciter le concours du FMI dans le but de rééchelonner une partie de la dette publique arrivée à échéance. En 1994 un accord de stabilisation économique a été signé avec les institutions internationales (FMI-BIRD) et les gouvernements occidentaux des pays créanciers et le Club de Paris. Un accord indispensable pour améliorer l'état de la balance des paiements.

Un an plus tard un autre accord de 3 ans, dit plan d'ajustement structurel (PAS). A été mis en œuvre en accord avec le FMI, qui rentre dans le cadre des transformations profondes de l'économie algérienne, et qui avait pour objectif de libéraliser le commerce extérieur et les prix, ainsi que la dévaluation de la monnaie et le contrôle de la croissance des salaires, la restructuration des entreprises publiques et leurs privatisations, la réduction du déficit budgétaire, donc des dépenses publiques. Et la réduction et l'élimination des subventions de l'État aux entreprises déficitaires. Ainsi qu'une réforme du système fiscal, douanier, commercial et des institutions bancaires et financières et l'instauration de la convertibilité interne du Dinar dans un premier temps<sup>38</sup>.

À partir de ce moment, une certaine aisance financière a été enregistrée (avec l'importance démesurée des hydrocarbures dans la balance des paiements). Cependant, face au plan de redressement du FMI, le gouvernement « met en avant l'état de guerre pour justifier à l'extérieur l'absence de réformes structurelles internes, politiquement hasardeuses. La chute brutale du prix du brut en 1998 et la récession généralisée qui s'en est suivie ont affaibli la balance commerciale, mais les réserves accumulées ont permis à l'économie algérienne de compenser les pertes jusqu'à la reprise en 2000. <sup>39</sup>

En 1999 l'Algérie entre dans un nouveau cycle et lance différents plans en faveur de l'économie nationale.

---

<sup>38</sup> Revue sciences humaines, Programme d'ajustement structurel et résultats socio-économiques en Algérie, n°18, décembre 2002, p4. À consulter sur : <http://revue.umc.edu.dz/index.php/h/article/download/1040/1146>.

<sup>39</sup> Grégoire DELHAYE et Loïc Le Pape, « Les transformations économiques en Algérie », Journal des anthropologues, 96-97 | 2004, 177-194.



### 1.2. Plan de soutien à la relance économique (PSRE) :

Lancé en 2001, et doté d'une enveloppe globale de 525 milliards de dinars (de 7 milliards de dollars US). Qui a été répartie comme suit :

155 milliards de dinars pour l'amélioration des conditions de vie. 124 milliards pour le maillage infrastructurel. 74 milliards pour les activités productives. 20 milliards pour la protection de l'environnement, 76 milliards pour les ressources humaines et la protection sociale et 29 milliards pour l'infrastructure administrative<sup>40</sup>.

L'Etat visait à travers ce plan à répondre aux énormes besoins d'une économie en pleine transformation, et relancer la croissance et à opérer un décollage effectif en lui insufflant une nouvelle dynamique. Des mesures incitatives ont été prises pour stimuler et encourager l'investissement national à travers la promotion des PME. Pour ce plan en pouvait retenir les axes suivants :

- ✓ . Soutien aux activités productives (agriculture, pêche, ressources en eau....).
- ✓ Développement local et humain (emploi, condition de vie).
- ✓ Renforcement des services publics et l'amélioration des conditions de vie.

Il est clair que l'injection massive de l'argent public doit être accompagnée par des réformes institutionnelles. Dans ce sens, plusieurs mesures ont été entreprises pour le renforcement et la promotion des conditions d'instauration d'un environnement favorable à l'application des mécanismes du marché.

Cependant un rapport de la banque mondiale a fourni une évaluation à mi-parcours et il a montré que ce programme a des insuffisances en matière d'exécution des projets. Et parmi les manques importants observés, on peut citer : l'existence d'un décalage entre la planification budgétaire, et les priorités sectorielles. Des écarts considérables entre les budgets d'investissement approuvés, et les budgets exécutés, et de longs retards et des surcoûts pendant l'exécution des projets, ce qui témoigne de la faiblesse de la capacité d'exécution des organismes d'exécution due à la lourdeur des procédures qui empêchent la clôture rapide de la période de fin d'exercice pour l'arrêt du budget, en fait ce résultat découle de l'urgence qui a accompagné la préparation des projets.

---

<sup>40</sup> Seddiki MALIKA, Investissements publics et Gouvernance en Algérie : Quelle Relation ? Faculté des Sciences économiques, Sciences commerciales et Sciences de Gestion Université Alger 3.p11.

Ce même un rapport a démontré que le PSRE avait un impact modeste sur la croissance, les emplois créés dans le cadre des projets PSRE étaient temporaires, et les importations (plus particulièrement celles liées aux projets dans les secteurs du transport et des travaux publics) augmenteront plus rapidement que les exportations,

Enfin la banque mondiale a fait une analyse des coûts et on démontrerait que les projets sélectionnés dans le cadre du PSRE étaient extrêmement coûteux.<sup>41</sup>

### 1.3. Plan complémentaire de soutien à la croissance (PCSC) 2005-2009

Le Plan complémentaire de Soutien à la Croissance économique (PCSC), de 2005, établi afin de consolider des projets socioéconomiques déjà amorcés durant la période précédente (2001-2004). En effet, ce nouveau programme visait le développement des infrastructures de base ainsi que le rattrapage social à travers l'ensemble du territoire national, au total, une enveloppe budgétaire de 150 milliards USD a été consacrée à ce programme d'envergure pour la période 2004-2009<sup>42</sup>.

Les principaux objectifs ciblés par ce Programme sont :

Une de ses principales composantes concourt directement à l'amélioration des conditions de vie des populations et comporte les principaux objectifs suivants :

- ✓ Réalisation d'un (1) million de logements.
- ✓ Développement des établissements du système éducatif dans tous ses paliers.
- ✓ Renforcement des infrastructures du secteur de la santé (réalisation de 17 hôpitaux et 55 polycliniques).
- ✓ Extension des réseaux d'électricité au profit de près de 400 000 nouveaux foyers, du gaz pour près d'un (01) million de nouveaux bénéficiaires, et de l'alimentation en eau potable (1280 projets d'AEP et d'assainissement et 1150 forages).
- ✓ La promotion de l'emploi et de la solidarité nationale en particulier avec la construction de 150 000 locaux à travers toutes les communes du pays au profit des demandeurs d'emploi, le renforcement des programmes communaux de développement et ceux

---

<sup>41</sup> Revue des dépenses publiques, à la recherche d'un investissement public de qualité, Document de la Banque mondiale, Volume I, Rapport N° 36270 – DZ, 15 août 2007, p4.

<sup>42</sup> [http : //www.aho.afro.who.int/profiles\\_information/index.php/Algeria:Introduction\\_and\\_methods/fr](http://www.aho.afro.who.int/profiles_information/index.php/Algeria:Introduction_and_methods/fr). Consulter le : 22/03/2017 à 11h.

destinés aux régions du sud et des hauts plateaux constitue les autres axes de cette composante du PCSCE.

La deuxième composante, qui aussi importante vu son impact sur l'économie et sur le niveau de vie et qui visait les objectifs suivants :

- ✓ Mobilisation de l'eau, grâce au lancement de huit (8) nouveaux barrages, de huit (8) grands transferts d'eau, de vingt (20) stations d'épurations et de 350 retenues collinaires ;
- ✓ Maîtrise et assainissement des réseaux de distribution et dessalements de l'eau de mer.
- ✓ Production d'énergie et renforcement des réseaux de distribution.
- ✓ Modernisation des infrastructures telles que les routes (autoroute est-ouest), ports et aéroports.
- ✓ Modernisation des transports.

Enfin, les autres volets concernent :

- ✓ Le soutien au développement économique, à travers en particulier les ressources affectées au développement rural et à l'agriculture.
- ✓ La modernisation du service public.
- ✓ Le développement des capacités en matière de nouvelles technologies de l'information et de la communication.<sup>43</sup>

Ce programme s'est, vu renforcé par deux programmes régionaux complémentaires visant le développement des régions des Hauts Plateaux et du Sud. Ce dernier tente de rattraper les retards de développement en matière d'investissement économique dans ces régions, et améliorer les conditions de vie en matière d'accès au logement, à l'eau, aux soins... etc.

La période 2008 a connu l'apparition d'une crise mondiale, marquée par le ralentissement des échanges commerciaux, le recul de l'investissement et le repli de la consommation des ménages.

Cette crise s'est matérialisée en Algérie par une chute importante des recettes d'exportation des hydrocarbures due au net recul de la demande causée par la crise. En dépit de cette situation, l'Etat a poursuivi son programme économique (PCSC) dont les effets sont ressentis en particulier, dans le secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP), ce qui a contribué à l'atténuation des effets de la crise mondiale sur l'économie algérienne.

---

<sup>43</sup><http://www.ambassade-algerie.ch/economie/relance-economique.html>. Consulter le 22/03/2017 à 17h.

Ainsi, les indicateurs macro-économiques de 2008 étaient, dans l'ensemble, positifs le rythme de croissance du PIB hors hydrocarbures se situant à 6,1 % en moyenne annuelle, contre 6,4 % en 2007. Les secteurs de l'agriculture, du BTP et des services, ont connu des évolutions favorables sur la période avec des croissances, en moyenne annuelle, de 8,4 %, 6,1 % respectivement.<sup>44</sup>

La dynamique de reprise de l'activité enregistrée au cours de cette période, stimulée par la forte relance budgétaire, a conduit à une croissance de près de 2,4 %, avec une croissance du PIB hors hydrocarbures de 9,3 % en 2009, soit une performance au moins équivalente à celle réalisée en 2008, car l'Algérie a réussi à compenser la baisse du volume des exportations des hydrocarbures par :

- ✓ une année agricole remarquable.
- ✓ Une forte impulsion des activités du BTP, du fait notamment de l'accroissement des investissements publics.
- ✓ Un secteur des services en expansion.
- ✓ Meilleures performances du secteur industriel, notamment public.

Les mesures prises par les pouvoirs publics, au cours de la période 2005-2009, ont ainsi permis d'accomplir des réalisations importantes et d'effectuer des progrès significatifs dans le domaine du développement économique et social. Dans ce cadre, le volume global des investissements a atteint 13.798 milliards de dinars, équivalant à 200 milliards de dollars environ, dont 83 % au titre des investissements nationaux. Ce qui a permis :

- ✓ consolider l'infrastructure nécessaire au développement économique.
- ✓ D'enregistrer des progrès dans la réalisation du réseau routier, la modernisation des ports, l'extension et la modernisation du réseau ferroviaire ;
- ✓ de faire reculer le taux de chômage, qui est passé de 17,7 % en 2004 à 10,2 % en 2009<sup>45</sup>.

### 1.4. Plan de développement quinquennal 2009-2014

Ce plan quinquennal 2010-2014 se distingue par son volume exceptionnel et par sa planification, il se distingue aussi et surtout par la volonté ferme de conforter la croissance,

---

<sup>44</sup>[http://www.who.afro.who.int/profiles\\_information/index.php/Algeria:Introduction\\_and\\_methods/fr](http://www.who.afro.who.int/profiles_information/index.php/Algeria:Introduction_and_methods/fr). Consulter le 24/03/2017 à 10h.

<sup>45</sup>IBID

approfondir la diversification et la compétitivité de l'économie nationale, et mieux préparer sa pleine insertion dans l'économie mondiale.

Le programme d'investissements publics retenu pour la période allant de 2010 à 2014 implique des engagements financiers de l'ordre de 21.214 milliards de dinars (286 milliards de dollars) et concerne deux volets à savoir : le parachèvement des grands projets déjà entamés, pour un montant de 9.700 milliards de dinars, et l'engagement de projets nouveaux pour un montant de 11.534 milliards de dinars.

La répartition du budget globale s'est effectuée comme suit :

- **Développement humain :**

- ✓ près de 5.000 établissements de l'Éducation
- ✓ plus de 1.500 infrastructures de santé
- ✓ le raccordement d'un million de foyers au réseau du gaz naturel et l'alimentation de 220.000 foyers ruraux en électricité et l'amélioration de l'alimentation en eau potable, notamment, avec la réalisation de barrages et de systèmes de transfert d'eau,
- ✓ plus de 5.000 infrastructures pour la jeunesse et les sports.

- **Infrastructures de base et service public :**

- ✓ plus de 3.100 milliards de dinars destinés au secteur des Travaux publics pour poursuivre l'extension et la modernisation du réseau routier, et l'augmentation des capacités portuaires, et plus de 2.800 milliards de dinars réservés au secteur des Transports en vue de moderniser et d'étendre le réseau de chemin de fer, d'améliorer le transport urbain
- ✓ près de 1.800 milliard de dinars pour l'amélioration des moyens et des prestations des Collectivités locales, du secteur judiciaire, et des administrations de régulation fiscale, commerciale et du travail.

- **Appui au développement de l'économie :**

- ✓ plus de 1.000 milliards de dinars affectés au soutien au développement agricole
- ✓ près de 150 milliards de dinars à la promotion de la petite et moyenne entreprise, à travers la réalisation de zones industrielles, le soutien public à la mise à niveau ainsi que la bonification de crédits bancaires.

- **Développement industriel :**

- ✓ 2.000 milliards de dinars pour la réalisation de nouvelles centrales électriques, le développement de l'industrie pétrochimique et la modernisation des entreprises publiques.
- ✓ 350 milliards de dinars, pour la formation professionnelle, et soutenir la création de microentreprises et financer les dispositifs d'emploi

- **Économie de la connaissance :**

- ✓ 250 milliards de dinars au développement de l'économie de la connaissance à travers le soutien à la recherche scientifique et la généralisation de l'enseignement et de l'usage des nouvelles technologies de l'information dans tout le système national d'enseignement et dans le service public.<sup>46</sup>

Cette cadence des investissements publics a pour but de pousser à fond le changement structurel de sorte à sortir le pays de la dépendance du pétrole pour bâtir une économie productive et diversifiée garante de l'avenir des générations futures.

L'activité économique est restée dynamique en 2014, tirée par la croissance hors hydrocarbures qui a été estimée à 5.6 %, quoiqu'à un rythme en recul par rapport à 2013 estimée à 7.1 %<sup>47</sup>, en situation de creusement du déficit budgétaire. Aussi, la vulnérabilité des finances publiques à la volatilité des prix des hydrocarbures est plus marquée en 2014, la marge de manœuvre de la sphère budgétaire dans l'allocation des ressources à la croissance s'est amoindrie. Par ailleurs, la forte expansion des crédits à l'économie, appuyée par des conditions financières plus favorables et des mesures de soutien aux PME, contribue à la relance de l'investissement productif et au dynamisme de l'activité économique hors hydrocarbures.

Cependant on remarque un ralentissement du secteur industriel, mais reste significatif et légèrement supérieur à la croissance moyenne. Relativement à 2012 celui-ci contribue le moins à la croissance : 6,6 % à celle de la valeur ajoutée et 4,6 % à celle du PIB hors hydrocarbures.<sup>48</sup>

---

<sup>46</sup>Ministère de l'industrie et la promotion de la PME, Revue n°1, janvier 2011, PP 10-11.

<sup>47</sup> Rapport du FMI, n°16/127, mai 2016, p4. À consulter : <http://www.imf.org/external/french/pubs/ft/scr/2016/cr16127f.pdf>.

<sup>48</sup> Rapport de la banque central, évolutions économiques et monétaires en Algérie, 2014, p4. disponible sur [www.bank-of-algeria.dz/html/rapport.htm](http://www.bank-of-algeria.dz/html/rapport.htm)

## **SECTION 02 : MESURE DE DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE**

Consciente de son retard, l'Algérie accélère sa diversification économique. Etle thème de la diversification industrielle est au centre des réflexions et des propositions. Sont désormais considérées comme prioritaires, les industries d'assemblage (automobile et technique), les industries de base (sidérurgie et pétrochimie), l'industrie agroalimentaire, l'industrie pharmaceutique, et l'industrie numérique.

Consommer algérien est déficit de l'économie nationale, pour rompre avec la dépendance aux hydrocarbures et surtout promouvoir les exportations et réduire la facture d'importation

Le gouvernement a poursuivi l'effort de développement des infrastructures et la mise en place d'une politique résolue d'encouragement de l'investissement national et étranger afin d'ériger une « économie émergente et diversifier » en mesure de satisfaire les besoins internes et faire face à sa dépendance aux hydrocarbures.

L'objectif immédiat d'une telle politique économique fondée sur une « dynamisation des activités productives » est d'augmenter substantiellement le taux de croissance, réduire le chômage et améliorer le niveau de vie général, tout en maintenant et en renforçant les bons résultats macro-économiques et financiers actuels.

Pour cela le gouvernement a pris des mesures afin de promouvoir et soutenir la production locale et ceci par la prise de mesure en faveur des PME, et l'instauration du crédit à la consommation, et des quotas d'importation, ainsi que la lutte contre le marché informelle et le renouvellement du code d'investissement.

### **2.1.Mesures en faveur des PME :**

La loi N° 17-02, correspondant au 10 janvier 2017, porte sur la loi d'orientation sur le développement de la PME. Celle-ci comporte 40 articles, comparativement à celle de 18-02 correspondant au 15 décembre 2001, qui compte 28 articles, sachant que 22 articles ont fait l'objet de modifications et 14 nouveaux articles ont été insérés.

La présente loi a fixé les objectifs suivant :

- ✓ L'impulsion de la croissance économique.
- ✓ L'amélioration de l'environnement de la PME
- ✓ L'encouragement de l'émergence des PME notamment innovantes et la pérennisation.

- ✓ L'amélioration de la compétitivité et de la capacité d'exportation des PME.
- ✓ La promotion de la culture entrepreneuriale.
- ✓ L'amélioration du taux d'intégration national et la promotion de la sous-traitance.

En application de cette loi, « les collectivités locales initient les mesures nécessaires pour l'aide et le soutien à la promotion des PME, notamment par la facilitation de l'accès au foncier et à l'immobilier convenant à leurs activités et la réservation d'une partie des zones d'activités et des zones industrielles ». <sup>49</sup>

En outre, le texte érige l'Agence nationale de développement et de modernisation des PME (ANDPME), un instrument de l'État, chargé de la mise en œuvre de la stratégie de développement de la PME, et la renforce pour la réalisation de ses missions. Cette agence devrait assurer, selon le texte, la mise en œuvre de la politique de développement des PME en matière d'émergence, de croissance, et de pérennisation y compris l'amélioration de la qualité, la promotion de l'innovation et le renforcement des compétences et des capacités managériales des PME.

Le texte stipule aussi la création d'un organisme consultatif, dénommé « Conseil national de concertation pour le développement de la PME », ce dernier constitue un espace de concertation et se compose d'organisations et d'associations professionnelles spécialisées et représentatives des PME.

La nouvelle loi met en place des fonds de garantie des crédits et d'un Fonds d'amorçage pour encourager la création de start-ups innovantes. Ce Fonds d'amorçage est destiné à financer les frais préalables devant permettre la conception du produit prototype (frais de recherche et de développement, prototypage, business plan...) afin de palier l'entrave liée au défaut de financement de la phase précréation de l'entreprise, qui n'est pas prise en charge par le capital-investissement. <sup>50</sup>

### **2.2. Crédit à la consommation**

Dans le cadre de la promotion de la production locale, et afin d'inciter les consommateurs à se procurer le produit national. Le gouvernement algérien a instauré le crédit à la consommation ce dernier qui était gelé depuis 2009 pour ralentir les importations et limiter le niveau d'endettement des ménages, a été réinstauré en 2016 pour encourager la

---

<sup>49</sup>JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE, N. 02, du 11 janvier 2017.

<sup>50</sup> IBID



consommation du produit national et l'appareil de production locale dans un contexte où l'Algérie a plus que jamais besoin de diversifier son économie et de réduire ses importations.

Réintroduit par l'article 88 de la loi de finances 2015, ce crédit est destiné exclusivement aux produits fabriqués ou assemblés localement, les prêts bancaires peuvent, en fonction du choix de l'emprunteur, couvrir la totalité ou une partie du prix du produit acquis.

Afin de s'assurer de la solvabilité du consommateur-emprunteur, une centrale des risques des entreprises et ménages (CREM) a été mise en place par la Banque d'Algérie, cet outil assure une gestion interbancaire des risques de crédits en intégrant dans son système tous les prêts contractés et les données relatives à la clientèle y compris les défauts de paiement<sup>51</sup>

Avec l'instauration du crédit à la consommation, le gouvernement a fixé sept catégories de produits fabriqués ou assemblés localement, qui seront éligibles au crédit à la consommation. La liste des activités et gammes de produits éligibles concerne les activités de fabrications d'appareils électroniques et électroménagers, de fabrication de téléphones, de construction de véhicules automobiles et motocycles de moteurs thermiques, de « machines de bureau et traitement de l'information » et de fabrication industrielle d'ensembles d'ameublements en bois à usage domestique et aussi les activités de textiles et cuirs ainsi que celle des matériaux de construction.<sup>52</sup>

### **2.3. Les quotas d'importation**

Dans le but de freiner les importations, l'État algérien a interdit l'importation de certains biens en mettant en place un système de licence visant à établir des quotas et des plafonds financiers aux importations, pour une liste de produits dont la facture est importante.

Cette mesure prise par le gouvernement depuis 2015, après la chute des recettes pétrolières, visait à remettre de l'ordre dans le commerce extérieur, à cet effet les quotas doivent être accordés après étude au cas par cas des dossiers des importateurs.

La loi sur les licences d'importation s'inspire du modèle français. Qui a été calquée sur la réglementation française. Les quotas d'importation sont ouverts par arrêté pris en Conseil des ministres sur proposition du ministre du Commerce après avis de la commission concernée.

---

<sup>51</sup><http://www.radioalgerie.dz/news/fr/article/20160102/63155.html>. Consulter le 27/03/2017 à 10h.

<sup>52</sup>[http://www.huffpostmaghreb.com/2016/01/14/credit-consommation-jo\\_n\\_8978226.html](http://www.huffpostmaghreb.com/2016/01/14/credit-consommation-jo_n_8978226.html). Consulter le 27/03/2017 à 18h.

Une commission spéciale est chargée d'octroyer les licences d'importation après étude des demandes en prenant en considération quelques critères :

- ✓ le niveau de la production locale estimée pour l'année en cours.
- ✓ Les besoins des consommateurs.
- ✓ Les contingents susceptibles d'être accordés et la répartition des quotas entre les opérateurs.
- ✓ L'origine des produits à importer ainsi qu'un certificat de conformité aux normes européennes de santé.

En ce qui concerne les normes européennes de santé pour tous les produits importés, ces normes permettent d'assurer que des marchandises contenant des substances nuisibles ou dangereuses ne soient plus importées. Le gouvernement vise par ces normes à gérer une période de transition entre l'anarchie totale et l'introduction de normes propres à l'Algérie. Cela dit, la procédure étant longue et complexe, le gouvernement veut procéder par étape. Surtout, une telle mesure appliquée trop brutalement risquerait de créer des tensions sur l'approvisionnement du pays et occasionner ainsi des pénuries.

Des quotas d'importation seront mis en place pour chaque importateur et une direction du ministère du Commerce sera chargée du suivi de la délivrance des licences<sup>53</sup>

Avec cette mesure le gouvernement veut réduire la facture des importations, en limitant les importations superflues, encourager la production nationale à se substituer à ces produits extérieurs, et protéger la santé des consommateurs face à certains produits jugés dangereux.<sup>54</sup>

### **2.4.Lutte contre la marche informelle**

Selon des chiffres des statistiques et de l'information économique auprès du ministère du Commerce, l'économie informelle en Algérie représenterait 45 % du Produit national brut (PNB).

L'économie informelle est considérée comme un obstacle majeur pour la promotion de la production nationale dans le processus de la diversification économique amorcé par le gouvernement, qui représente une option fondamentale du développement du pays.

---

<sup>53</sup><https://www.djazairress.com/fr/lqo/5214197>. Consulter le 30/03/2017 à 11h30.

<sup>54</sup><https://mobile.ledesk.ma/2017/04/03/algerie-le-plan-du-gouvernement-pour-mettre-fin-lanarchie-dans-les-importations/>. Consulter le 30/03/2017 à 13h.

Pour lutter contre ce phénomène, l'État a engagé plusieurs actions comme le démantèlement des marchés informels, le renforcement des infrastructures commerciales et l'assouplissement des conditions d'obtention du registre de commerce.

Une étude sur l'économie informelle en Algérie en partenariat avec le Centre de recherche en économie appliquée pour le développement (CREAD) avec l'appui du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD). Intitulée « Économie informelle : concepts, modes opératoires et impacts », cette étude permettra de mieux connaître l'économie informelle dans ses différentes dimensions (financement, production, commercialisation, emploi), de cerner et de quantifier son impact sur l'économie nationale afin d'élaborer une stratégie adéquate pour lutter contre ce phénomène ».

La mise en œuvre de cette étude s'effectuera en deux phases : la première consiste à l'élaboration d'une enquête dans la wilaya de Tlemcen en 2017, choisie comme wilaya pilote, dont la réalisation et le financement seront assurés par le CREAD. La seconde phase sera, quant à elle, consacrée à l'élaboration d'une enquête nationale en 2018 dont les aspects liés au financement et à l'expertise seront à la charge du PNUD.<sup>55</sup>

### 2.5.Code investissement

Dans le cadre de la poursuite de son plan de diversification de l'économie nationale et de développer une économie compétitive. Le gouvernement a décidé de modifier le code de l'investissement correspondant à l'ordonnance d'août 2001 relative à la promotion de l'investissement, afin de faciliter et d'encourager les investisseurs étrangers à produire en Algérie.

La nouvelle loi adopté le 17 juillet 2016, propose de doter le secteur industriel d'avantages qui lui seront propres à travers, entre autres, la modification du régime fiscal et douanier pour les investissements étrangers, les facilités administratives pour les investisseurs étrangers, la règle 51/49 % et le droit de préemption.

---

<sup>55</sup><http://www.algerie-eco.com/index.php/2017/03/04/secteur-informel-represente-45-pnb/>. Consulter le 30/03/2017 à 21h.

- **Les facilités administratives pour les investisseurs étrangers :**

Lorsqu'un investisseur étranger souhaite s'implanter en Algérie, les difficultés administratives s'amoncellent, au rang duquel la multiplicité des formulaires et la lenteur de l'administration. L'investisseur devra remplir pas moins de 7 formulaires :

- ✓ déclaration ANDI : l'investisseur devra s'identifier, ainsi que donner des éléments complémentaires et détaillés sur sa structure et les grandes lignes de son projet d'investissement,
- ✓ constat d'entrée en exploitation,
- ✓ demande d'avantages d'exploitation,
- ✓ demande de modification de liste,
- ✓ état d'avancement du projet d'investissement,
- ✓ demande de modification de décision d'octroi d'avantage,
- ✓ canevas des grands projets.

L'apport de cette réforme a été la simplification, un seul document d'enregistrement suffira, pour conférer le droit à l'investisseur à tous les avantages auxquels il est éligible. Il sera, cependant, obligé de respecter le délai de réalisation du projet qui est inscrit sur l'attestation d'enregistrement. Ce document n'a pas encore été édicté par les autorités algériennes, il semble prévu en même temps que l'entrée en vigueur du nouveau Code de l'investissement.

Recours au financement local. L'article 4 bis du Code de l'investissement actuel indique que « les financements nécessaires à la réalisation des investissements étrangers, directs ou en partenariat, à l'exception de la constitution du capital, sont mis en place, sauf cas particulier, par recours au financement local ».

La loi de Finances complète cette disposition : « Néanmoins, le recours aux financements extérieurs indispensable à la réalisation des investissements stratégiques par des entreprises de droit algérien, sont autorisés, au cas par cas, par le Gouvernement. » Cette exception laisse une porte d'entrée aux investisseurs étrangers.

- **La règle 51/49 % et le droit de préemption :**

- ✓ **La règle 51/49 % :**

Cette règle a été instituée par la loi de Finances de 2009 et insérée dans le Code de l'investissement elle stipule que lorsqu'un investissement étranger est effectué en Algérie, et

ceci par la création d'une société, cette dernière doit être détenue à 51 % par des actionnaires algériens.

Cette collaboration obligatoire avec les locaux n'encourage pas les investisseurs étrangers. Aussi, les autorités algériennes ont remarqué problématique que pouvait poser cette règle. Cependant, alors que la réforme initiale du Code de l'investissement devait supprimer cette disposition, il n'en a rien été. Cette règle a juste fait l'objet d'une extirpation du nouveau Code de l'investissement pour retrouver son fondement juridique dans l'article 66 de la loi de Finances 2016.

### ✓ **Le droit de préemption :**

Le droit de préemption est la faculté de l'État algérien, ainsi que de ses entreprises publiques, à pouvoir acquérir les parts sociales ou actions sur les cessions d'activités par des étrangers prioritairement à tout autre intéressé.

Cette disposition a été âprement discutée et débattue. Au même titre que la règle 51/49 %, elle fait l'objet de critiques pour son frein aux investissements étrangers dans le pays.

Pour que ce droit de préemption soit effectif, une procédure d'enregistrement ou de déclaration de vente de parts sociales ou d'actions devait être faite devant les autorités compétentes. Une fois la procédure effectuée, les autorités devaient attester expressément de leurs intentions d'acheter ou de refuser d'acheter les parts sociales ou actions vendues.

Cette procédure a été modifiée par la loi de Finances 2014 qui, en allégeant la procédure d'agrément en faveur des projets d'investissements étrangers directs ou d'investissements en partenariat avec des capitaux étrangers, a supprimé la condition de soumission des projets d'investissements susvisés à l'examen préalable du Conseil national de l'investissement.

Le nouveau texte prévoit, dans les articles 30 et 31, que toutes les cessions d'actions ou de parts sociales, ou actives, par ou au profit d'étrangers seront soumises à une autorité du ministre chargé de l'investissement.

En résumé, le droit de préemption, au même titre que la règle 51/49 %, a été extirpé du Code de l'investissement, sans en perdre sa vigueur.<sup>56</sup>

---

<sup>56</sup> <http://www.lettredesreseaux.com/P-1877-455-A1-l-evolution-legislative-de-l-investissement-en-algerie.html>. Consulter le 01/04/2017 à 09h30.

- **La modification du régime fiscal et douanier pour les investissements étrangers :**

La loi de Finances 2016 articule protectionnisme et ouverture aux investissements étrangers.

Dans son article 52, l'empreinte du protectionnisme est omniprésente. En effet, dans le cadre de la protection des filières locales industrielles naissantes, sont ajoutées des taxes additionnelles, sous forme de TVA et de Taxe intérieure de Consommation, applicables sur des produits finis importés similaires à ceux produits en Algérie et relevant des filières industrielles.

Des droits de douane ont été fixés ou ont été revus à la hausse sur des produits importés dans le but d'encourager les investisseurs étrangers à produire localement, plutôt que de produire à l'étranger pour ensuite faire rentrer leurs produits sur le marché algérien.

Cette mesure a pour but premier de diminuer le chômage par une industrialisation soutenue dans le pays, que ce soit par des locaux ou des étrangers.<sup>57</sup>

## **SECTION 3 : Organismes et Label**

### **3.1. Forum des chefs d'entreprise (FCE)**

Le Forum des chefs d'entreprise est une association à caractère économique créée en octobre 2000 par un groupe de chefs d'entreprises, afin de contribuer à l'instauration de l'esprit d'entreprise au sein de l'économie nationale et de promouvoir les intérêts de l'entreprise algérienne. L'association est ouverte aux entreprises privées algériennes, aux entreprises étrangères de droit algérien et aux entreprises publiques.

Pour le FCE, le développement des entreprises est la seule voie appropriée pour organiser une relance forte et durable de la croissance, de la création d'emplois et une lutte efficace contre la pauvreté. C'est la raison pour laquelle il revendique que l'entreprise soit placée au centre de toutes les politiques économiques publiques.

Le FCE a plusieurs objectifs que ça soit au niveau interne ou niveau des pouvoirs publics, en peut citer :

- ✓ Organiser et développer la concertation entre les membres du FCE

---

<sup>57</sup><http://www.lemoci.com/actualites/reglementation/algerie-ce-quil-faut-savoir-de-la-reforme-du-code-des-investissement/>. Consulter le 02/04/2017 à 18h.

- ✓ Mettre à la disposition des entreprises l'information économique utile et d'actualité
- ✓ Encourager la conclusion d'affaires ou de projets d'association entre les membres
- ✓ Rechercher et faciliter les opérations de partenariat ou de prise de participation entre l'entreprise algérienne et l'entreprise étrangère
- ✓ Encourager la formation et la recherche sur le management des entreprises
- ✓ Développer avec les organisations similaires
- ✓ les associations économiques étrangères des relations d'affaires
- ✓ formuler des suggestions et recommandations relatives aux questions économiques
- ✓ Porter à la connaissance des pouvoirs publics et des chefs d'entreprise la position du FCE sur toute question économique

En peut dire que le FCE a pour objectif d'aider et soutenir les entreprises algériennes et de s'assurer que les entreprises puissent disposer en Algérie d'un environnement d'affaires sain et transparent afin de créer de la valeur et de prospérer de façon durable dans un contexte de concurrence mondiale. Et ainsi, participe au développement industriel de notre pays.<sup>58</sup>

### 3.2.BASSMA Djazairia

Le Label « BASSMA DJAZAIRIA » est un label produit (ou gamme de produits), garantissant au consommateur l'origine algérienne du produit.

Pour obtenir le label « BASSMA DJAZAIRIA » et ainsi garantir aux consommateurs un produit local de qualité, les entreprises doivent d'abord remplir des critères de sélection qui sont composés de :

- ✓ Valeur ajoutée territoriale (30pts)
- ✓ Taux de Transformation (20pts)
- ✓ Recherche & Développement (5pts)
- ✓ Qualité (30pts)
- ✓ Responsabilité sociale et environnementale (5pts)
- ✓ Complaisance (10pts).

Après avoir remplie s'est critères l'entreprise devra passer par une étape de procédure d'attribution du label qui est composée de 5 étapes qui sont :

- ✓ Etape1 : « Postuler »
- ✓ Etape2 : « Désignation d'un organisme d'audit »

---

<sup>58</sup> <http://www.fce.dz/presentation/>. Consulter le 04/04/2017 à 11h.

- ✓ Etape3 : « Mission d'audit sur site »
- ✓ Etape4 : « Rédaction et remise du rapport d'audit à la cellule "BASSMA DJAZAIRIA" »
- ✓ Etape5 : « Décision finale et attribution du label 'BASSMA DJAZAIRIA' ».

Le but du label est de favoriser la création l'emploi, de participer à la réduction de la facture d'importation et de renforcer la confiance entre consommateur et producteur ce qui va permettre de développer l'indépendance économique de l'Algérie.<sup>59</sup>

### **3.3. Agence nationale de développement de l'investissement (ANDI)**

Créée dans le cadre des réformes de 1<sup>re</sup> génération engagées en Algérie durant les années 1990, l'Agence en charge de l'investissement a connu des évolutions visant des adaptations aux mutations de la situation économique et sociale du pays. Initialement APSI, Agence de Promotion, de Soutien et de Suivi de l'Investissement de 1993 à 2001, puis ANDI, Agence Nationale de Développement de l'Investissement.

Cette institution gouvernementale s'est vue confier la mission de facilitation, de promotion et d'accompagnement de l'investissement.

L'ANDI a pour missions :

- ✓ l'enregistrement des investissements ;
- ✓ la promotion des investissements en Algérie et à l'étranger ;
- ✓ la promotion des opportunités et potentialités territoriales ;
- ✓ la facilitation de la pratique des affaires, du suivi de la constitution des sociétés et de la -réalisation des projets ;
- ✓ l'assistance, l'aide et l'accompagnement des investisseurs ;
- ✓ l'information et la sensibilisation des milieux d'affaires ;
- ✓ la qualification des projets, leur évaluation et l'établissement de la convention d'investissement à soumettre à l'approbation du Conseil national de l'investissement<sup>60</sup>

### **3.4. Chambre algérienne de commerce et de l'industrie (CACI)**

La chambre algérienne de commerce et de l'industrie a été créé pour fournir aux pouvoirs publics, sur leur demande ou de sa propre initiative, les avis, les suggestions et les

---

<sup>59</sup> <http://www.fce.dz/bassma/>. Consulter le 04/04/2017 à 12h.

<sup>60</sup> <http://www.andi.dz>. Consulter le 06/04/2017 à 15h.



recommandations sur les questions et préoccupations intéressant directement ou indirectement, au plan national, les secteurs du commerce, de l'industrie et des services.

D'effectuer la synthèse des avis, recommandations et propositions adoptés par les chambres de commerce et d'industrie et de favoriser l'harmonisation de leurs programmes et de leurs moyens, et d'entreprendre toute action visant la promotion et le développement des différents secteurs de l'économie nationale et leur expansion notamment en direction des marchés extérieurs.

Pour cela la CACI est chargée de :

- ✓ Mener des études et des réflexions sur la situation économique du pays et son évolution et de présenter aux pouvoirs publics ses points de vue sur les moyens de développer et de promouvoir l'activité économique nationale.
- ✓ D'organiser ou de participer à l'organisation de toutes rencontres et manifestations économiques en Algérie et à l'étranger tel que notamment, foires, salons, colloques, journées d'étude et missions commerciales visant la promotion et le développement des activités économiques nationales et des échanges commerciaux avec l'extérieur.
- ✓ De réaliser toute action et étude et de proposer toute mesure tendant à faciliter la promotion des produits et services nationaux sur les marchés extérieurs.
- ✓ D'adhérer aux organismes régionaux ou internationaux de même nature ou poursuivant les mêmes objectifs.
- ✓ De procéder, en qualité de représentant de l'Algérie, à la constitution de chambre de commerce mixte avec ses homologues étrangers.
- ✓ Assurer la représentation de l'Algérie dans les foires et autres manifestations économiques officielles se déroulant à l'étranger.

Afin de mener à bien sa mission le CACI peut engager des enquêtes à caractère socio-économique en liaison avec son objet et nécessaire à la réalisation de ses travaux.

Installer, en son sein, un centre de documentation chargé de la collecte, l'exploitation et la diffusion de l'ensemble des données économiques régissant les différents secteurs d'activité de l'économie nationale relevant de son objet.<sup>61</sup>

---

<sup>61</sup><http://www.dcoworan.dz/index.php/fr/la-direction-services-et-missions/organismes-sous-tutelles/chambre-algerienne-du-commerce-et-d-industrie-caci>. Consulter le 07/04/2017 à 09h.

### 3.5. Agence nationale de promotion du commerce extérieur (ALGEX) :

Placée sous la tutelle du ministre du Commerce, l'Agence Nationale de Promotion du Commerce extérieur (ALGEX), a été créée par le Décret exécutif n° 04-174 du 12 juin 2004, et complétée par le Décret exécutif n° 08-313 du 05 octobre 2008,<sup>62</sup> dans l'intérêt d'apporter un support et de développer les exportations hors hydrocarbures.

Au cœur du dispositif de soutien au commerce extérieur algérien, ALGEX a pour mission :

- ✓ élaborer, au profit du Ministère du Commerce, des rapports périodiques sur le commerce extérieur, des études d'impact des accords commerciaux sur l'économie algérienne, des notes de conjoncture sur les produits de base importés par l'Algérie, ainsi que des analyses-marché, des analyses-produit et des panoramas sectoriels.
- ✓ Promouvoir le produit algérien à travers l'accompagnement et le conseil prodigué aux opérateurs algériens ;
- ✓ Analyser les marchés extérieurs en développant la veille commerciale et réglementaire ainsi que les études prospectives ;
- ✓ Organiser la participation algérienne aux foires et manifestation économique à l'étranger et les rencontres d'affaires ;
- ✓ Identifier le potentiel national d'exportation par une meilleure connaissance de la production nationale ;
- ✓ Gérer des instruments de promotion des exportations hors hydrocarbures au bénéfice des entreprises exportatrices.
- ✓ Élaborer un rapport annuel d'évaluation sur la politique et les programmes d'exportation.
- ✓ Mettre à disposition son réseau de partenaires nationaux et internationaux pour d'éventuelles mises en relations d'affaires.<sup>63</sup>

<sup>62</sup> JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE N° 58, du 8 octobre 2008, p7.

<sup>63</sup> <http://www.algex.dz/index.php/qui-sommes-nous>. Consulter le 07/04/2017 à 10h.

**3.6. Centre algérien du contrôle de la qualité et de L'EMBALLAGE (CACQE) :**

Placé sous la tutelle du Ministère du Commerce, le Centre algérien du Contrôle de la Qualité et de l'Emballage (CACQE) a été créé par décret exécutif n° 89-147 du 08 août 1989 modifié et complété par le décret exécutif n° 03-318 du 30 septembre 2003<sup>64</sup>. Afin d'être un espace intermédiaire qui constitue un soutien technique au profit des administrations chargées du contrôle de la qualité et de la sécurité des produits, et un appui aux opérateurs économiques pour les accompagner dans le cadre de la mise en œuvre des programmes de promotion de la qualité de la production nationale.

Le CACQE a pour mission de contribuer à la protection de la santé et sécurité des consommateurs, et ses principales activités peuvent être regroupées dans les volets suivants :

- ✓ Le contrôle analytique qui consiste en la vérification de la conformité des produits par rapport aux normes et spécifications légales ou réglementaires qui les caractérisent.
- ✓ La gestion, développement et fonctionnement des laboratoires d'analyse de la qualité.
- ✓ La Promotion de la qualité de la production des biens et services.
- ✓ La participation à l'élaboration des normes des biens et services mis à la consommation au sein des comités techniques nationaux.
- ✓ L'information, la communication et la sensibilisation du consommateur ;
- ✓ L'assistance et soutien aux opérateurs économiques pour la maîtrise de la qualité des produits et services qu'ils mettent sur le marché.<sup>65</sup>

**Conclusion**

Pour conclure, la politique économique algérienne a totalement changé depuis 1962, cependant, le changement vers une économie de marché sera difficile, et a nécessité le passage par plusieurs étapes primordial. Mais les mesures prises par le gouvernement vont dans le bon sens, et reste dont la continuité du programme trace pour diversifier l'économie nationale même si cette dernière peine toujours à éliminer sa dépendance à la rente pétrolière qui reste l'un des plus gros obstacles à surmonter pour l'économie nationale.

---

<sup>64</sup> JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE N° 59, du 5 octobre 2003, p5.

<sup>65</sup> <http://www.cacqe.org/presentation.asp>. Consulter le 07/04/2017 à 12h.

***CHAPITRE III :***  
***CAS PRATIQUE SECTEUR***  
***COSMÉTIQUE***

## **CHAPITRE III: CAS PRATIQUE SECTEUR COSMÉTIQUE**

Le gouvernement algérien se lance dans une démarche de diversification de l'économie nationale, et ce en promulguant une réglementation en faveur des PME œuvrant dans les différents secteurs, parmi ces derniers on retrouve le secteur cosmétique un secteur doté d'une réglementation très rigide et d'une consommation qui s'accroît d'année en année.

Dans notre présent chapitre nous allons tout d'abord dans une première section définir le secteur cosmétique selon la réglementation algérienne ensuite nous ferons une présentation de la « SARL BEJAIA COSMETIC ». Ensuite nous allons développer dans la deuxième et la troisième section deux études qualitative et quantitative que nous avons réalisées. La première consiste en un guide d'entretien effectué au sein de la « SARL BEJAIA COSMETIC », et la deuxième s'agit d'un questionnaire aléatoire réalisé sur un échantillon de 100 consommateurs de produits cosmétiques.

### **Section1 : Secteur cosmétique en Algérie**

Le marché cosmétique a connu une certaine expansion durant les dernières années, ce dernier se retrouve inondé par différents produits, d'origine locale ou étrangère

Dans cette section nous allons dans une première étape présenter le secteur cosmétique algérien, dans la deuxième étape nous allons identifier l'entreprise SARL BEJAIA COSMETIC

#### **1.1.Définition produit cosmétique**

La loi algérienne n° 97-37, du 14 janvier 1997. définit le produit cosmétique, et produits d'hygiène corporelle, toute substance ou préparation, autre que les médicaments, destinée à être mise en contact avec les diverses parties superficielles du corps humain tel que l'épiderme, le système pileux et capillaire, les ongles, les lèvres, les paupières, les dents et les muqueuses, en vue de les nettoyer, de les protéger, de les maintenir en bon état, d'en modifier l'aspect, de les parfumer ou d'en corriger l'odeur.<sup>66</sup>

---

<sup>66</sup> Article 2, journal officiel, n°4, du 15 janvier 1997, p13

**1.2. Règlementation du secteur cosmétique algérien :**

L'article 13 du Décret exécutif n° 97-37 du 14 janvier 1997, que pour la fabrication, le conditionnement et l'importation de tout produit cosmétique et produit d'hygiène corporelle doit faire l'objet, avant sa mise à la consommation ou son admission sur le territoire national, d'une déclaration préalable accompagnée d'un dossier adressé au service de la qualité et de la répression des fraudes, territorialement compétent.

**1.2.1. Autorisation préalable**

Une autorisation préalable est un document (décision) délivré par les services du Ministère du Commerce pour tout opérateur désireux de fabriquer, de conditionner ou d'importer les produits cosmétiques et les produits d'hygiène corporelle.<sup>67</sup>

La demande d'autorisation préalable la fabrication, au conditionnement, et l'importation des produits cosmétiques et d'hygiène corporelle prévue par les dispositions Décret exécutif n° 10-114 du 18 avril 2010, est adressée, par voie postale ou déposée par l'intervenant concerné, de la direction de wilaya du commerce territorialement compétente.

Par le décret exécutif n°90-366 du 10 novembre 1990, il est obligatoire d'étiqueter en langue arabe tout produit importé. L'étiquette doit comprendre : nom du produit, quantité nette, nom et coordonnées du producteur ou importateur.<sup>68</sup>

**1.2.2. Dossier à fournir avec la demande d'autorisation préalable**

- ✓ une copie de l'extrait du registre de commerce du fabricant, du conditionneur ou de l'importateur du produit,
- ✓ une copie de l'identifiant fiscal,
- ✓ une copie des statuts de la société,
- ✓ une copie de l'attestation de dépôt des comptes sociaux auprès du centre national du registre du commerce,
- ✓ un extrait de rôle apuré,
- ✓ une copie de l'attestation de mise à jour avec la CNAS et/ou la CASNOS,
- ✓ la dénomination et la désignation du produit en conformité avec l'annexe n° I prévue à l'article 3 du décret exécutif n° 97-37 modifié et complété,

<sup>67</sup> Journal officiel, n°4, du 15 janvier 1997.

<sup>68</sup> Décret exécutif n°90-366 du 10 novembre 1990

- ✓ l'usage et le mode d'emploi du produit,
- ✓ indication de la composition qualitative du produit ainsi que la qualité analytique des matières premières. Les substances chimiques doivent être désignées par leur dénomination usuelle et leur dénomination scientifique, lorsqu'elle existe, ou par leur dénomination commune internationale (DCI) recommandée par l'Organisation mondiale de la Santé. Les substances d'origine végétale ou animale doivent être désignées par leur dénomination usuelle et accompagnées de l'indication de leur mode d'obtention,
- ✓ les résultats des analyses et des tests effectués sur les matières premières et les produits finis,
- ✓ les résultats des essais effectués et méthodes utilisées en ce qui concerne, notamment le degré de toxicité cutanée, transcutanée ou muqueuse,
- ✓ le mode d'identification des lots de fabrication,
- ✓ les précautions particulières d'emploi du produit,
- ✓ le modèle et/ou la maquette de l'étiquetage du produit concerné,
- ✓ le nom, la fonction, et la qualification professionnelle de la ou des personnes physiques responsables de la fabrication, du conditionnement ou de l'importation et des contrôles de conformité,
- ✓ copie de l'enregistrement de la marque ou le récépissé de dépôt de la marque pour les produits fabriqués localement. Pour l'importation, une autorisation d'exploitation de la marque délivrée par le titulaire de droit, qui doit être authentifiée par les services consulaires algériens dans le pays d'origine des produits importés. (Circulaire du 25 décembre 2014).<sup>69</sup>

### **1.3.Catégorie de produits cosmétiques et d'hygiène corporelle**

Le Décret exécutif n° 10-114, du 18 avril 2010, classifie les différents produits selon la nature de leurs utilisations, on distingue les catégories suivantes :

Produits pour les soins des cheveux :

- ✓ teintures capillaires et décolorantes
- ✓ produits d'entretien pour la chevelure (lotions, crèmes et huiles)
- ✓ produits de coiffage (lotions, laques et brillantines)

---

<sup>69</sup> Article 13, journal officiel, n°26, du 21 avril 2010, p6

- ✓ produit de mise en plis
- ✓ produits de nettoyage (lotions, poudres, shampooings et après- shampooings)
- ✓ produits pour l'ondulation, le défrisage et la fixation
- ✓ produits de soins capillaires
- ✓ produits pour le rasage (savons, crèmes, mousses, lotions...)

Produits pour les soins de la peau :

- ✓ produits antirides

Produits permettant de blanchir la peau ;

- ✓ produits de bronzage sans soleil
- ✓ crème, émulsions, lotions, gels et huiles pour la peau (les mains, le visage, les pieds..)
- ✓ masques de beauté, à l'exclusion des produits d'abrasion superficielle de la peau par voie chimique
- ✓ produits solaires
- ✓ poudres pour maquillage, poudres à appliquer après le bain, poudres pour l'hygiène corporelle et autres poudres similaires

Les Maquillages :

- ✓ fonds de teint (liquides, pâtes et poudres)
- ✓ produits de maquillage et de démaquillage du visage et des yeux
- ✓ produits pour les soins et le maquillage des ongles
- ✓ produits destinés à être appliqués sur les lèvres

Les Parfums :

- ✓ parfums, eaux de toilette et eaux de Cologne
- ✓ déodorants et antisudoraux

Produit d'hygiène générale :

- ✓ préparations pour bains et douches (sels, mousses, huiles, gels...)
- ✓ Dépilatoires
- ✓ produits pour les soins dentaires et buccaux
- ✓ produits pour les soins intimes externes
- ✓ couches bébés et adultes
- ✓ serviettes et tampons hygiéniques
- ✓ lingettes et serviettes à démaquiller

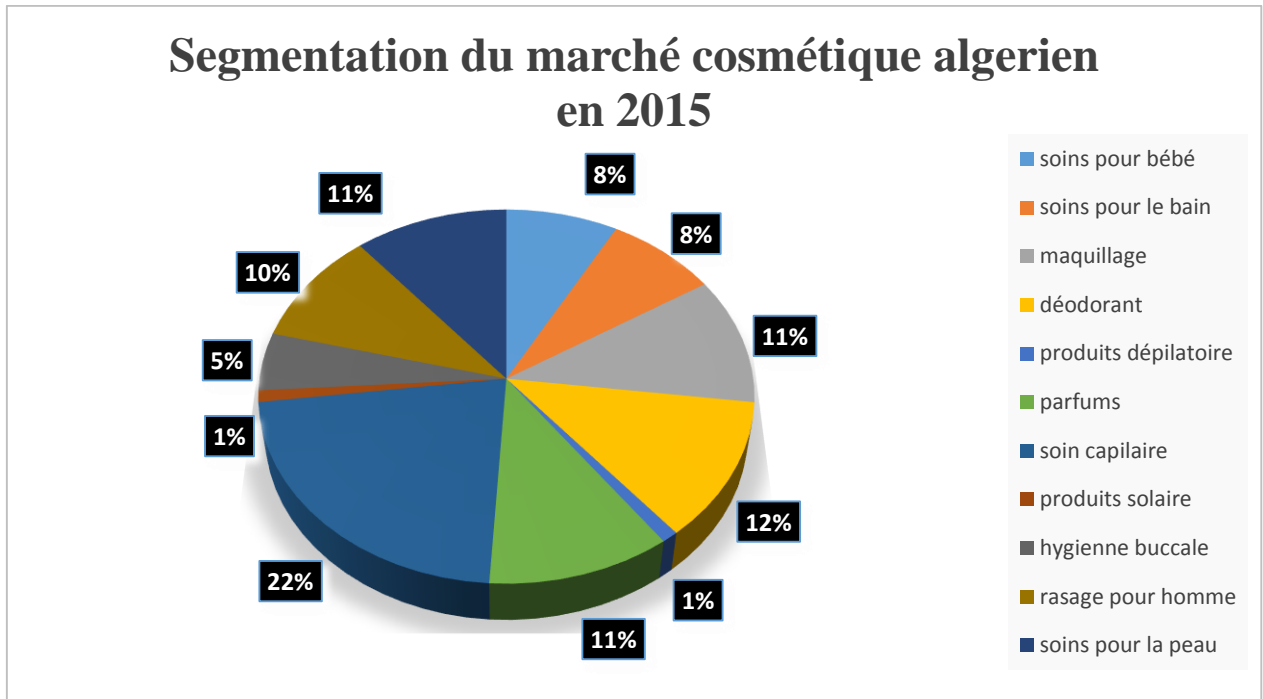


- ✓ mouchoirs en papiers parfumés et tout autre article similaire imbibé (humide, humidifié, trempé, humecté...).

**1.4.Présentation générale du secteur cosmétique algérien**

**1.4.1. Segmentation du marché cosmétique en Algérie**

Figure n° 1 : Segmentation du marché cosmétique algérien



Source : Euromonitor.

Dans la figure n°1, on remarque que le secteur cosmétique algérien est segmenté selon les différents usages de produit

Les soins capillaires et les déodorants représentent respectivement des taux de 22 % et 12% du marché algérien des cosmétiques, quant aux parfums, soins pour la peau, et les maquillages ses derniers représentent 11 % chacun du marché local.

**1.4.2. Fournisseurs étrangers du marché algérien :**

Le premier fournisseur du marché algérien des cosmétiques est la Chine où les quantités et la valeur des importations des produits de beauté dépassent largement celles de la France qui vient en deuxième position. Par ailleurs, les chiffres des douanes algériennes avancent que ces importations ont atteint 17,6 millions de dollars entre janvier et mai 2014.

L'Algérie a importé pour une valeur de 26,9 millions de dollars de produits capillaires, comme les défrisages et les laques pour cheveux, pour une quantité de 16,18 quintaux durant l'exercice 2013. La France demeure le premier fournisseur de ce genre de produits, suivie par l'Espagne et les États unis quant aux eaux de toilette La France figure en premier rang pour les estimer à plus de 14,9 millions de dollars, soit 1,18 milliard de dinars en 2013. L'Arabie Saoudite vient en deuxième position, suivie par la Turquie. La quantité de ces produits importés en 2013 et début 2014, sont respectivement de 14,3 millions de quintaux et 8,7 millions quintaux. Ces importations comprennent, entre autres, de l'eau de toilette, de l'eau de parfum, des coffrets parfum ou une eau de toilette et lotion pour visage ou une crème corporelle pour les femmes ; parfum et un gel douche ou une crème de soins pour les hommes.<sup>70</sup>

### **1.4.3. Statistiques liées au secteur cosmétique**

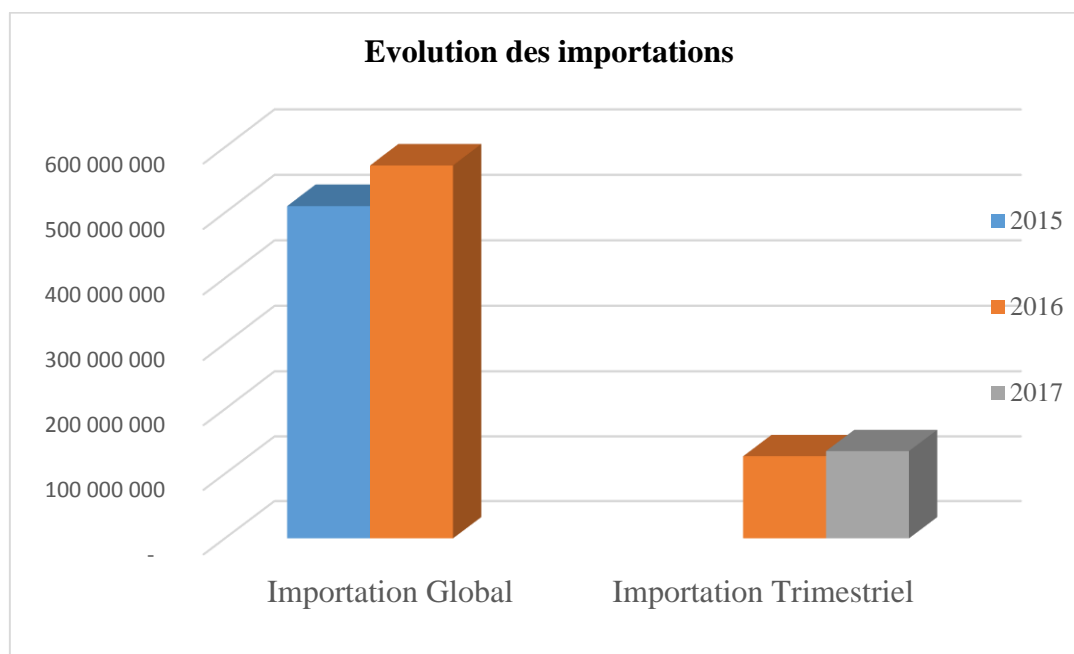
Le secteur cosmétique algérien est représenté par 407 fabricants nationaux, et avec un taux d'importation de 0.98%, par rapport aux importations globales. Cependant ce secteur a connu en 2016 une augmentation de ses importations de 12.17% par rapport par rapport à 2015, et une augmentation de 6.22% au premier trimestre 2017 par rapport au premier trimestre 2016. Il en demeure que ce secteur qui représente une petite part de marché de l'économie nationale reste dominé par les importations ou par les produits importés<sup>71</sup>.

---

<sup>70</sup> Nassima BENARAB, Filière des cosmétiques en Algérie, Revue bimensuelle de l'économie et de la finance, n91 du 16 au 30 juin 2014

<sup>71</sup> Centre national de l'informatique et des statistiques algériennes (CNIS).

Figure n°2 : Évolution des importations du secteur cométique



Source : Réaliser par nous même avec les statistiques du C.N.I.S

Cette figure montre que les importations de produits cosmétiques ont atteint 571 982 355 dollars en 2016 soit une évolution d'un peu plus de 12% par rapport a 2015 pour 2015, cependant pour les deux premiers trimestres de 2016 et 2017 elles ont atteint respectivement 127 046 813 dollars et 134 951 778 dollars soit une évolution de 6.22%.

#### 1.4.4. Principales importations de produits cosmétiques

Tableau n°1 : principaux produits cosmétiques importés

codes	Produit/ Valeur importation	2015	2016	*2017
3301	Huiles essentielles	7 603 756	7 718 660	1 753 913
3303	Parfumes et eau de toilette	19 598 269	32 988 216	9 347 005
3304	Produits de beauté et de maquillages préparation pour bronzage	43 026 045	52 464 555	12 270 923
3305	Préparation capillaire	80 634 463	74 322 705	18 455 493
3306	Produits pour l'hygiène buccale	17 420 832	16 697 857	2 817 202
3307	préparation rasage	52 591 050	58 534 023	1 130 560
3401	Savons lavage de la peau	50 552 685	53 849 552	13 110 339

Source : réaliser par nous-mêmes, selon les données CNIS.

\*chiffre qui concerne le premier trimestre 2017

D'après ce tableau les préparations capillaires occupe une place importante des importations cosmétiques, suivi des préparations rasage et des savons lavage de la peau. En ce qui concerne 2015, cependant en remarque aussi une certaine évolution des importations de parfums et eau de toilette entre 2015 et 2016

#### **1.4.5. Circuits de distribution**

La distribution de produits cosmétiques et parfums passe principalement par les canaux suivants : magasins indépendants, magasins spécialisés, grandes et moyennes surfaces. Certains produits comme les dermo-cosmétiques sont commercialisés dans les officines pharmaceutiques.<sup>72</sup>

#### **1.4.6. La contrefaçon au sein du secteur cosmétique :**

Face à un flux important de produits cosmétiques contrefaits importés avec une moyenne d'un million d'articles par ans qui représente un taux de 70.93% du total des produits contrefaits, la douane algérienne, ne dispose pas d'un système de contrôle adéquat le manque d'outils d'analyse pour faire face à l'origine de la propagation des produits contrefaits en Algérie. La fragilité se traduit également par l'absence de coordination entre les différentes institutions concernées, dont le ministère du Commerce, les Douanes, le fisc, les banques.

Par ailleurs le manque de cette coopération est à l'origine de l'aggravation du phénomène durant ces dernières années

À partir de 2013 la douane algérienne a élaboré un plan afin de minimiser ce fléau , et ceci en initiant les agents douaniers aux techniques d'identification des produits ,d'autre part la douane a renforcé sa coopération avec les autres institutions de l'État tel que l'office national des droits d'auteur (ONDA ) et les détenteurs de marques a traves la signature de protocoles l'objectif étant le renforcement de la lutte contre l'atteinte aux droits de la propriété intellectuelle et artistique.<sup>73</sup>

---

<sup>72</sup> Leila BELHOCINE, le marché des parfums et cosmétique en Algérie, business France Algérie, 2016.

<sup>73</sup> Ali BENMOHAMED, Filière des cosmétiques en AlgerieRevue Bimensuel de l'économie et de la finance, n91 du 16 au 30 juin 2014.

**1.5. Présentation de l'organise d'accueil**

La SARL BEJAIA COSMETIC est une entreprise algérienne qui exerce dans le domaine fabrication et la vente en gros de produits cosmétique depuis le 16 juin 1998, cette dernière commercialise ses produits sous le nom de ANARIS une marque déposée au niveau de l'INAPI rattache au ministère de l'Industrie, ses principaux clients sont de 100 grossistes réparties sur le territoire national.

Le dernier exercice de l'entreprise datant de janvier 2017 a permis de ressortir un chiffre d'affaires de 52 millions dinars algériens.

Ladite société dispose de 12 salariés, qui sont :

- ✓ Directeur commercial
- ✓ 4 cadres commerciaux
- ✓ 1 chimiste industrielle
- ✓ 1 chef d'atelier
- ✓ 1 chauffeur
- ✓ 5 ouvriers polyvalents
- ✓ Ainsi qu'un comptable et un transitaire, détache de l'entreprise.

**1.5.1. BEJAIA COSMETIC fabrique les produits suivants :**

- ✓ coloration et décoloration
- ✓ Oxydons
- ✓ teinte
- ✓ Produits d'assouplissement
- ✓ Défrisant pour cheveux
- ✓ Neutralisant
- ✓ poudre décolorante
- ✓ Produits de saison : huile solaire et baume à lèvres

**1.5.2. Production et importation de matières premières**

Production	
Années	Quantités en flacons
2015	4.2 Millions
2016	4.7 Millions

Importation de matière première	
Années	Importation en dinars
2015	15 Millions
2016	16 Millions

**1.5.3. Partenaire de l'entreprise**

Fournisseurs étrangers			Fournisseurs locaux	
Nom	Nationalité	Matières	Nom	Service
Quimidroga	Espagne	Peroxyde	Hassani	Emballage plastic
Limsu	Espagne	Acide gras	Chehani	Emballage plastic
Alonarti	Espagne	Tube emballage	Harani	Étiquetage
Omas	Italie	Machine	Est colore	Étiquetage
Solvay	Belgique	Proxyde	Reda	Distributeur matière première
Florencence	France	Parfum	Gerene	Distributeur matière première
BASF	Allemagne	Sals inargique		

Source : réaliser a partir des données collectés au sein de la SARL BEJAIA COSMETIC

**1.5.4. Banques et assurances partenaires de la société :**

Lors de son activité la SARL BEJAIA COSMETIC fait appel à la banque NATIXIS lors de ses financements, ses derniers qui s'effectue via la remise documentaire, ladite banque met a disposition de l'entreprise quatre types de crédits :

- ✓ crédit à l'importation
- ✓ crédit d'achat local
- ✓ crédit dépassement bancaire
- ✓ crédit facilité de caisse

d'un autre coté la Sarl BEJAIA COSMETIC est assurée chez la CAAR qui lui met à disposition l'assurance des véhicules de l'entreprise, l'assurance multi risques et enfin l'assurance marchandise que ça est pour le transport local ou bien lors d'une opération d'importation .

**SECTION 2 : BEJAIA COSMETIC entre obstacle et opportunité**

Nous allons effectuer une étude auprès de la SARL « BEJAIA COSMETIC », ce choix s'explique par le fait de notre volonté de mieux comprendre l'activité d'une entreprise qui œuvre dans le secteur cosmétique.

Dans le but d'approfondir nos connaissances, nous avons jugé qu'un entretien avec le gérant s'avère nécessaire afin de connaître les obstacles et les opportunités que rencontrent les entreprises cosmétiques ainsi que le degré d'application des lois et mesures, destinées à les aider, pour cela nous avons opté pour un guide d'entretien que nous allons présenter ci-dessous.

**2.1. Le déroulement de l'entretien et la structure du guide d'entretien**

Dans cette partie nous allons présenter le déroulement de l'entretien que nous avons effectué au sein de « SARL BEJAIA COSMETIC » et ainsi que sa structuration, et les objectifs visés par ce dernier. Pour finir, nous allons analyser les résultats des données.

**2.1.1. Le déroulement de l'entretien**

Le guide d'entretien a été destiné au gérant de l'entreprise « SARL BEJAIA COSMETIC » pour qu'il nous parle des différentes difficultés, lois et mesures en relation avec son secteur d'activité, l'entretien avec le gérant a été fait au moment de notre visite, ce dernier a duré en moyenne 3 heures.

**2.1.2. Structure et objectif du guide d'entretien**

À travers ce guide (annexe n° ) nous avons pour but de savoir les différentes opportunités et obstacles rencontrés lors de la création de l'entreprise.

Notre guide d'entretien est divisé en deux axes :

Axe 1 : Généralité sur l'entreprise : cet axe regroupe sept questions qui nous permettront de mieux identifier la « SARL BEJAIA COSMETIC ».

Axe 2 : l'activité de l'entreprise au sein du marché cosmétique : cet axe regroupe 12 questions qui nous permettront de connaître les avantages et difficultés que rencontre l'entreprise, l'impact des différentes mesures sur son activité, et son ambition concurrentielle.

### **2.1.3. Analyse et discussion des résultats obtenus**

Pour l'analyse de données issues de notre étude, nous avons essayé de mener une étude critique et comparative par rapport à ce que nous avons avancé dans le cadre théorique de notre travail de recherche.

Notre entretien a été analysé question par question afin de bien répondre et évaluer la situation de l'entreprise et la réalité du terrain par rapport au cadre théorique.

## **2.2. Présentation et analyse de l'entretien**

### **2.2.1. Les débuts de la SARL BEJAIA COSMETIC**

Avant toute chose, il convient de dire que le choix du marché cosmétique a été influencé par son aspect vide de producteur. L'insertion de la SARL Bejaia cosmétique dans cette activité représente un challenge. Guidé par l'envie d'indépendance en matière d'activité.

Dans un premier temps l'entreprise a rencontré certaines difficultés en se retrouvant face à une réglementation et une administration qui n'étaient pas au service de la PME, tout cela est causé de la bureaucratie et la lenteur des administrations algériennes.

Cependant l'agence nationale du développement et de la promotion des investissements (ANDI) à proposé différentes aides aux entreprises telles que l'exonération des taxes sur la valeur ajoutée et un rééchelonnement des dettes fiscales. Néanmoins ses aides n'étaient pas efficaces, car l'exonération sur la valeur ajoutée été une taxe récupérable.

L'environnement des affaires algérien est marqué de bureaucratie, des difficultés à accéder au foncier, ainsi que des mesures juridiques difficiles parfois mêmes décourageantes. Pour améliorer l'environnement des affaires en Algérie, l'État doit mettre en place un nouveau cadre législatif en faveur de l'entrepreneur afin d'encourager et développer la production locale.

### **2.2.2. Règlementation secteur cosmétique**

En ce qui concerne la réglementation du secteur cosmétique, le gérant trouve incohérent de mettre sur le même pied distal la fabrication, l'importation et le conditionnement de produits cosmétique, car il juge que le produit local est plus contrôlable contrairement au produit importé, ce dernier dont la source n'est pas toujours vérifiable, surtout lorsque le marché et confronté à des produits importés des pays dont la réglementation est très souple en matière



d'exportation. Cette démarche n'est pas en faveur des différentes lois qui veillent à la protection du consommateur local.

### **2.2.3. Difficulté administrative et règlementaire**

L'administration n'est toujours pas au service de l'entreprise, car elle est jugée lente et d'un haut degré de bureaucratie, cette dernière qui se fait sentir non seulement lors de l'exécution des activités régulières de l'entreprise, mais aussi lors des opérations de création d'entreprise qui demeure aussi difficile aujourd'hui que dans le passé.

Dans un autre contexte, il existe des difficultés dans l'adaptation aux différentes réglementations liées à l'activité des PME, ces dernières qui sont souvent renouvelées soit une moyenne de 6 mois entre chaque modification.

### **2.2.4. La loi sur l'orientation des PME et son environnement**

À propos de la loi d'orientation des PME et des différentes mesures prises par l'État l'application de cette dernière est incomplète et connaît des lacunes. Ce qui concerne l'établissement des zones d'activité industrielles qui sont non conformes aux exigences des entreprises ou bien l'accès à ces dernières est pratiquement impossible par voie administrative, ce qui rend toute activité d'extension impossible.

Cette dernière qui pose problème, car la demande des produits cosmétiques augmente, mais il trouve des difficultés à répondre aux attentes des clients, parce qu'il ne dispose pas d'une usine adéquate et ne dispose pas d'espace nécessaire pour agrandir sa société.

Concernant la production et la commercialisation des produits, l'entreprise rencontre des difficultés en approvisionnement de matière première importée, et ceci pour deux raisons. La première concerne les coûts de transport très élevés, et la deuxième qui concerne la dégradation du taux de change de la monnaie algérienne.

D'autre part notre interviewé, avance que les PME souffrent de moyens de communication, promotion notamment avec les coûts chers de la publicité. Par contre l'État a lancé des campagnes afin d'encourager le consommateur local, tel que les foires.

Le manque de formation spécialisée dans le domaine de la cosmétologie, qui existe au sein de l'université de Blida depuis 2008, mais qui n'est pas généralisée sur le territoire national.

La généralisation de cette filière au sein des universités algériennes pourrait faciliter l'innovation.

### **2.2.5. L'impact des plans quinquennaux**

La mise en place depuis 2000 des plans de diversification de l'économie nationale, n'a eu aucun impact sur l'activité de l'entreprise et cela est causé par l'absence d'application des textes réglementaires et absence de moyen et d'infrastructure nécessaire.

À propos, des quotas d'importation ces derniers n'ont pas été appliqués pour le secteur cosmétique, cependant la présence de produits étrangers sur le marché pourrait être bénéfique pour l'entreprise, car cela encourage l'innovation et facilite le transfert de technologie.

Cependant contrairement aux produits étrangers qui peuvent entrer sur le territoire national sans aucun problème, les producteurs locaux rencontrent des problèmes liés aux normes imposées par l'État algérien, tel que les normes liées à l'emballage qui doivent comporter la langue arabe, ce qui limite ses perspectives d'exportation.

Dans le même contexte l'entreprise est confiante à propos du produit local et pense que ce dernier peut lutter face à la concurrence étrangère et avoir une part importante sur le marché national, cependant pour réussir à conquérir le marché, dans un premier temps il faut un changement fondamental dans la mentalité du consommateur qui a une tendance à préférer le produit étranger. D'autre part le gouvernement devrait mieux protéger le producteur contre la contrefaçon et munir la direction contrôle produits (DCP) des moyens nécessaires afin de mieux accompagner le producteur et protéger le consommateur.

### **Conclusion de l'entretien**

Notre interview avec le gérant de la « SARL BEJAIA COSMETIC », nous a permis d'avoir une vue sur les difficultés et les opportunités dans lesquelles se trouve l'entreprise. Cet entretien nous a permis de ressortir le manque en matière d'application des différentes mesures du gouvernement, ainsi que le manque de moyen, retard et la lenteur dont souffrent les administrations locales, cette interview nous a aussi permis de découvrir le manque de loi en faveur des producteurs cosmétiques qui sont sur le même piédestal avec les importateurs.

La modernisation des infrastructures administratives et le développement technologique énoncé dans le cadre théorique ne se sont pas fait ressentir sur le terrain, car l'entreprise affirme avoir fait face à plusieurs difficultés administratives

D'un autre côté le soutien aux activités productives en faveur des PME, développé dans le cadre théorique a été constaté, car la SARL BEJAIA COSMETIC affirme avoir participé à différentes foires qui encourage la consommation locale. Cependant en ce qui concerne la création de zones industrielles, le gérant nous confirme leur existence par contre, il insiste sur le fait de la non-conformité de ses zones à son activité.

### **Section 3 : enquête sur le terrain**

Dans l'analyse précédente, nous avons pu recueillir quelques informations concernant une entreprise œuvrant dans le secteur cosmétique, cela nous a éclairés légèrement sur les producteurs locaux, dans l'analyse suivante nous allons comprendre le comportement du consommateur des produits cosmétique.

#### **3.1.Objectif de l'enquête de terrain :**

Le but de notre travail réalisé sur le terrain est d'arriver à dégager un certain nombre de données qui peuvent nous permettre d'analyser le comportement du consommateur vis-à-vis du produit cosmétique local, et de mieux comprendre ses critères de choix d'achat et de consommation.

#### **3.2.Méthodologie de l'enquête de terrain :**

L'enquête que nous avons menée est une enquête par questionnaire, cette méthode nous a paru comme la mieux adaptée afin de nous rapprocher du consommateur

Afin de la menée a bien nous sommes passés par des étapes d'ordre méthodologiques qui vont de la détermination de l'échantillon à l'administration du questionnaire et les conditions de réalisation et technique de dépouillement.

**3.2.1. Détermination de l'échantillon :**

Afin de déterminer notre échantillon, nous avons délimité la population, il s'agit évidemment de lier notre questionnement à notre problématique de base, pour cela nous avons constitué notre échantillon de 100 individus, défini d'une manière aléatoire.

**3.2.2. Administration du questionnaire et conditions de réalisation de l'enquête :**

L'enquête s'est très bien déroulée, les enquêtés ont pu répondre aux questions d'une manière spontanée, et n'ont rencontré aucune difficulté à interpréter nos questions, et par l'occasion à y répondre.

**3.2.3. Conception du questionnaire :**

D'après les objectifs assignés à cette enquête, un questionnaire a été mis au point pour la collecte des informations auprès des personnes enquêtées

Le questionnaire porte principalement sur les aspects suivants :

- ✓ Identification de l'enquêté à savoir son sexe, âge, fonction et revenu
- ✓ Leur fréquence d'utilisation ainsi que les produits cosmétiques utilisés
- ✓ Le budget consacré à la consommation des produits cosmétique ainsi que les critères d'achat
- ✓ Connaissance du produit local et les sources de cette dernière
- ✓ Utilisation des produits locaux et leur évaluation
- ✓ Choix entre produit local ou importé et la justification de ce choix

Les questions ont été présentées sous forme :

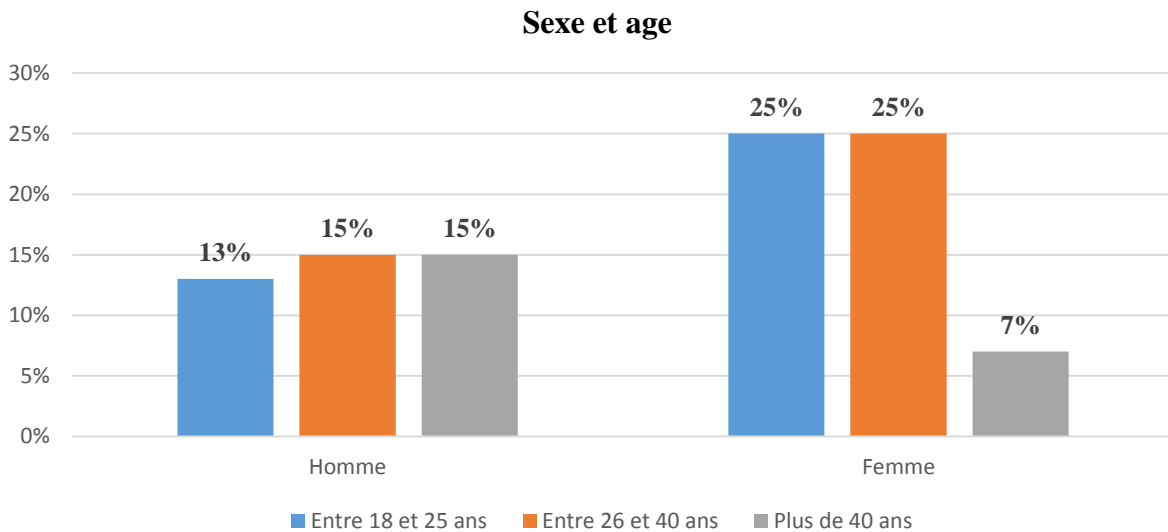
- ✓ Questions fermées où l'interviewé doit répondre par *oui* ou *non*
- ✓ Questions fermées à choix multiples où la personne interrogée doit choisir parmi les réponses suggérées.

**3.2.4. Technique de dépouillement :**

Pour analyser et présenter les résultats de notre enquête, nous avons utilisé des logiciels facilitant notre travail : **SPSS** (Statistical Package for the Social Sciences) et **Excel**, ceci était destiné particulièrement au traitement statistique des données

**3.3.Présentation des statistiques des enquêtées :**

Figure n°3 : sexe et âge des enquêtées



Source : réalisé par nous-mêmes, à partir des résultats de notre enquête.

Comme le diagramme en bâtons le montre, les 100 personnes rencontrées étaient de sexe et d'âge différents. Ils sont regroupés comme suit :

Par sexe : Homme et Femme

Par âge : 18-25, 26-40 et plus de 40 ans.

Les personnes enquêtées des différents sexes et âges ont répondu à notre questionnaire sans hésitation.

**3.3.1. Présentation des résultats :**

Au cours de notre enquête sur le terrain, nous avons soumis notre questionnaire à différentes personnes de façon aléatoire, dans le but d'avoir leur point de vue et leurs aperçus des produits cosmétiques locaux et importés.

**3.3.2. Répartition des salaires des enquêtées :**

Tableau n° 2 : Répartition des revenus

Revenu	Sans revenu	Moins de 20.000 Da	Entre 20.000 et 50.000 Da	Plus de 50.000 Da
Répartition des revenus	32%	10%	35%	23%

Source : Résultat de notre enquête

Dans notre enquête nous avons partagé le revenu en trois catégories, moins de 20.000 Da, entre 20.000 et 50.000 Da et plus de 50.000 Da.

Au regard de notre “ Tableau n°2, le salaire majoritaire des enquêtées dispose d’un salaire entre 20.000 et 50.000 Da qui est de 35%, et de 32% pour les non-salariés alors que le reste des enquêtées sont partage entre moins de 20.000 Da a 10%, et 23% pour les plus de 50.000.

**3.3.3. Fréquence d’utilisation de produits cosmétique par semaine**

Tableau n°3 : Fréquence d’utilisation des produits cosmétique par semaine

Fréquence d'utilisation par semaine	2 à 3 fois	4 à 7 fois	Plus de 7 fois
Répartition des revenus	37%	37%	26%

Source : Résultat de notre enquête

Le tableau n°3 nous explique la fréquence d’utilisation des produits cosmétiques par semaine des personnes questionnées, cette analyse nous a permis de montrer que 74% des utilisateurs de produits cosmétiques sont partage entre une utilisation de 2 à 3 fois et de 4 à 7 fois par semaine, et que 26% font usage des produits cosmétiques a plus de 7 fois par semaine.

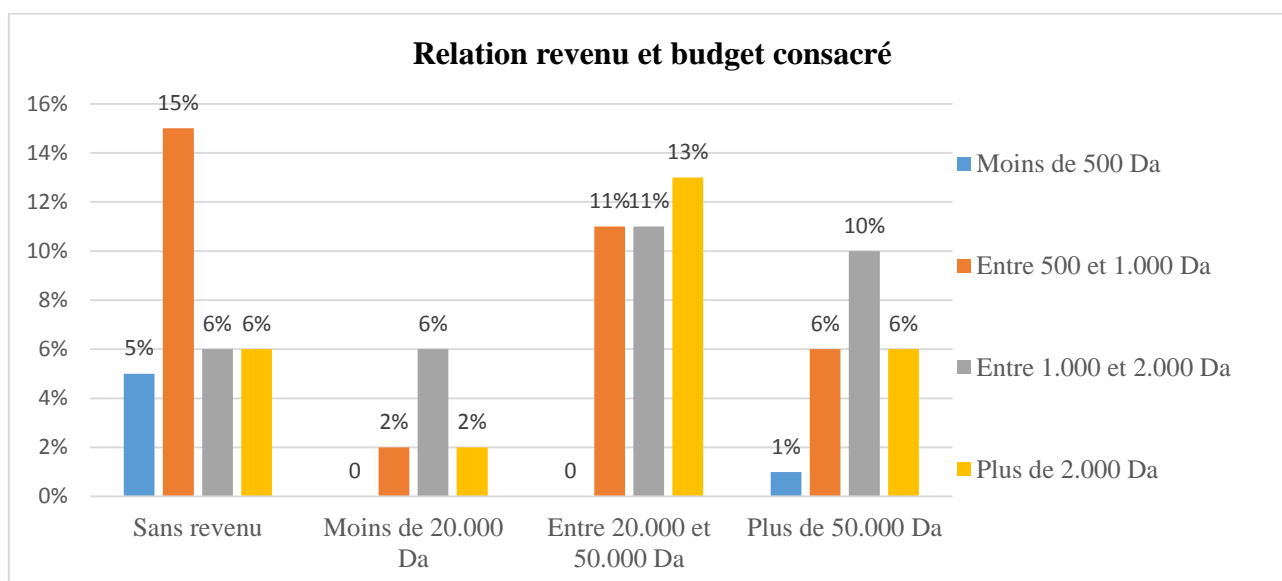
3.3.4. Répartition du budget des enquêtées selon leur revenu

Tableau n°4 : la Relation entre le revenu et le budget consacré des enquêtées

Budget/revenu	Sans revenu	Moins de 20.000 Da	Entre 20.000 et 50.000 Da	Plus de 50.000 Da
Moins de 500 Da	5%	/	/	1%
Entre 500 et 1.000 Da	15%	2%	11%	6%
Entre 1.000 et 2.000 Da	6%	6%	11%	10%
Plus de 2.000 Da	6%	2%	13%	6%

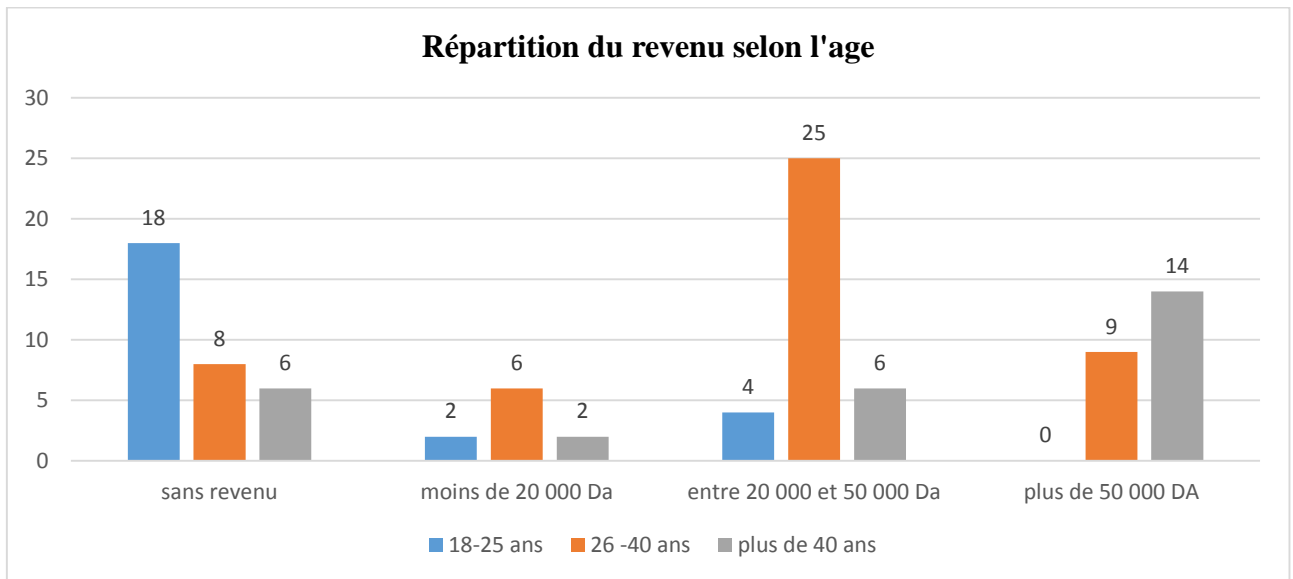
Source : Résultat de notre enquête

Figure n°4 : La relation entre le revenu et le budget consacré



Source : réalise par nous-mêmes, à partir des résultats de notre enquête.

Figure n°5 : Répartition du revenu selon l'Âge.



Source : réalise par nous-mêmes, à partir des résultats de notre enquête.

Notre enquête nous a permis de déterminer que la majorité des personnes interrogées consacre un budget important pour l'achat des produits cosmétiques, soit un taux de 94% pour un budget de plus de 500Da, avec respectivement, 34% pour un budget entre 500 et 1.000 Da, 33% entre 1.000 et 2.000 Da et 27% pour un budget de plus de 2.000 Da.

Cependant, le budget consacré pour l'achat de produits cosmétique ne dépend pas du revenu, mais de l'âge de la personne. Car on remarque que les personnes sans revenu qui sont majoritairement âgées de moins de 25ans consacrent un budget plus important que les personnes qui ont un salaire de moins 20 000Da dont l'âge moyen varie entre 26 et 40ans, on constate aussi que les personnes ayant un salaire entre 20 000 et 50000 da sont majoritairement âgées entre 26 et 40ans consacrent un budget à ceux ayant un budget de plus de 50000da est qui sont pour la plupart âgées de 40ans.

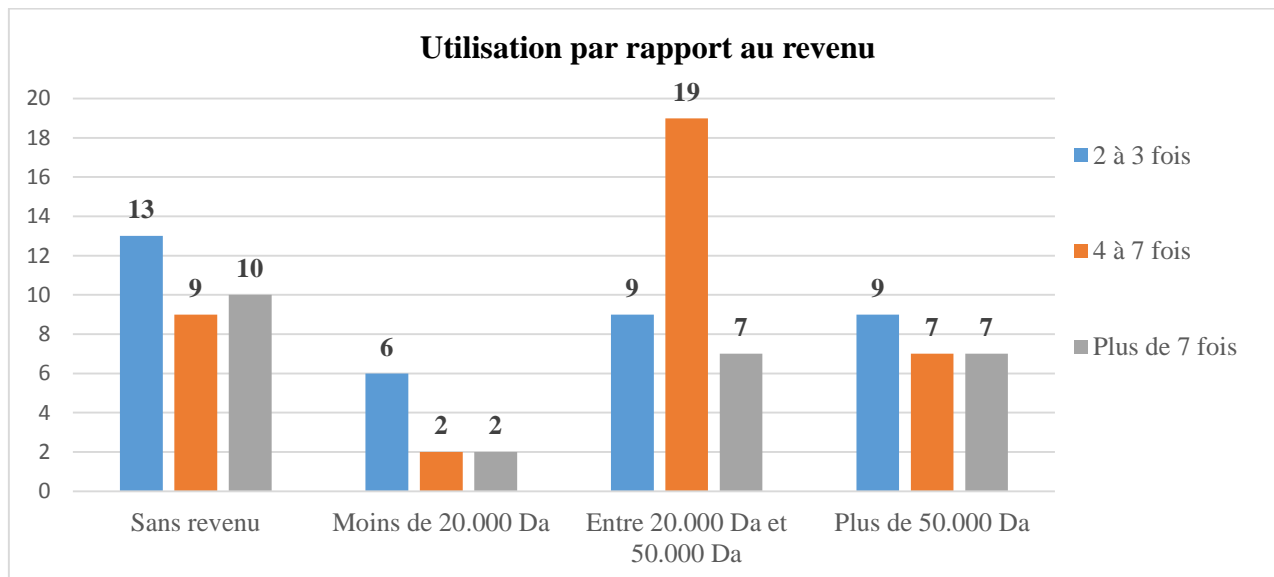
On conclut par cette analyse que plus l'Âge des interviewés augmente leur intérêt pour le produit cosmétique diminue.

Cependant, le budget consacré pour l'achat de produits cosmétiques, ne dépend pas du revenu de la personne, car on remarque que les personnes sans revenu consacrent un budget plus important que les personnes ayant un salaire de moins de 20.000Da on remarque aussi que les personnes sans revenu sont majoritairement des personnes ayant un âge inférieur à 40ans. Et que les personnes ayant un salaire entre 20.000 Da et 50.000 Da consacrent une somme supérieure aux personnes ayant un revenu de plus de 50.000Da, ces derniers qui sont à part presque égale avec les personnes sans revenu.



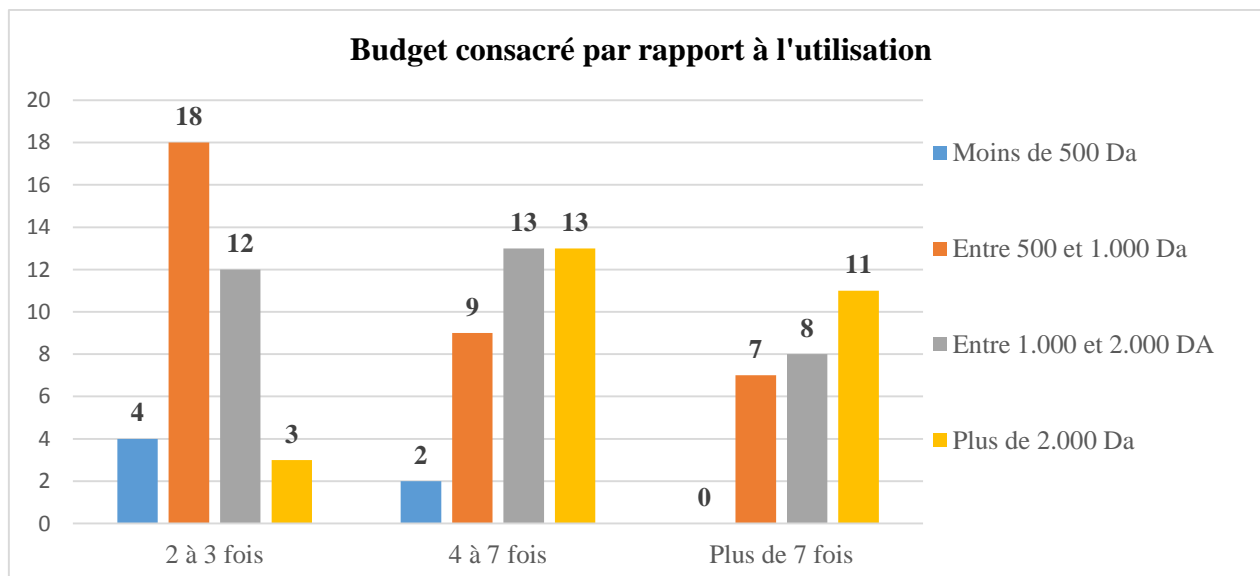
**3.3.5. La fréquence d'utilisation selon le revenu et le budget consacré pour l'achat d'un produit cosmétique**

Figure n°6 : fréquence d'utilisation par rapport au revenu



Source : Réaliser par nous-mêmes, à partir des résultats de notre enquête.

Figure n°7 : budget consacré par rapport à la fréquence d'utilisation



Source : Réaliser par nous-mêmes, à partir des résultats de notre enquête.

La « Figure n°7 » nous a permis de constaté dans un premier lieu, que plus le revenu est élevé et plus l'utilisation des produits cosmétiques est intense.

Dans un second temps cette enquête nous a aussi permis de constatés que plus le nombre d'utilisations est un intense plus le budget consacré est élevé «Figure n°7». Ce qui veut quand peut ressortir une corrélation entre le revenu et la fréquence d'utilisation ainsi que le budget consacré par le consommateur.

**3.3.6. Critère D'achat**

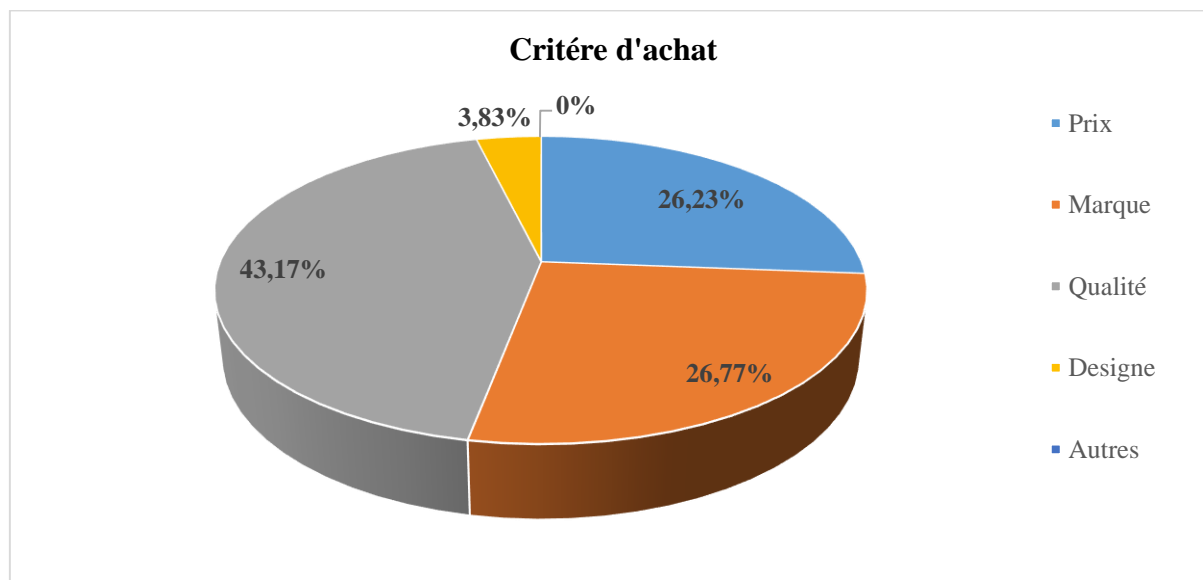
Tableau n°5 : Critère d'achat

Critère d'achat	Prix	Marque	Qualité	Désigne	Autre	*Total
Nombre de réponses	48	49	79	7	0	183
Taux	26.23%	26.77%	43.17%	3.83%	0%	100%

Source : Résultat de notre enquête

\* Le total des réponses dépasse le nombre de consommateurs (100), puisqu'il s'agit d'une question à choix multiples.

Figures n°8 : Critère d'achat



Source : Réaliser par nous-mêmes, à partir des résultats de notre enquête.

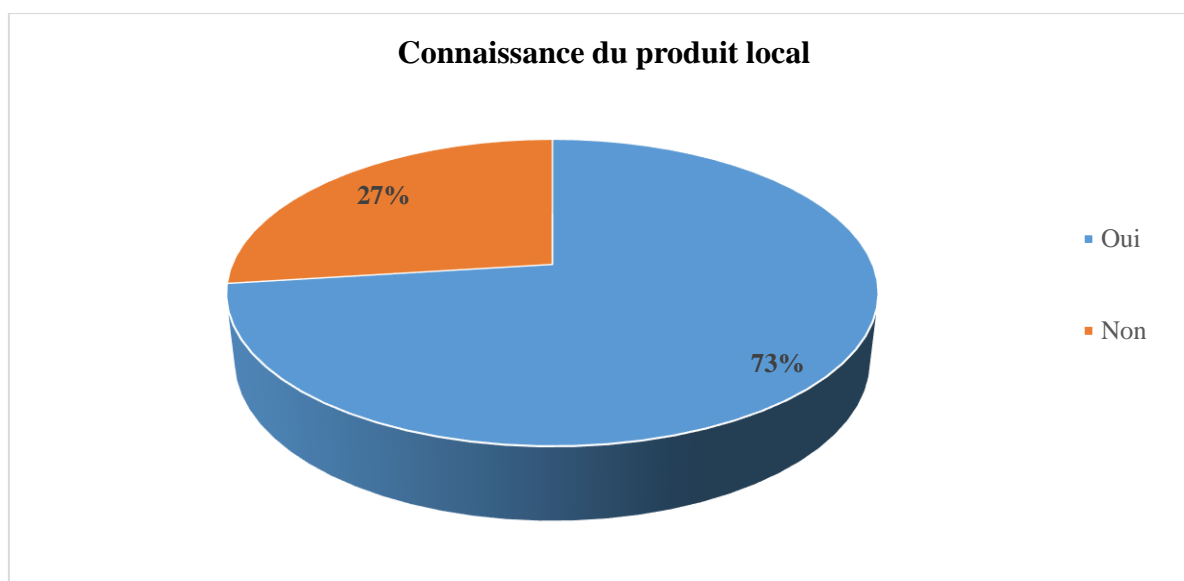
Cette analyse nous a permis de comprendre le critère ou les critères qui poussent les consommateurs à acheter un produit cosmétique.

Dans notre cas en remarque qu'avec 43.17% la qualité d'un produit et un critère important dans le choix du consommateur, ensuite le prix et la marque du produit avec un peu plus de 26% chacun.

Ce qui veut dire quel que soit le revenu du consommateur, le plus important pour lui ses la qualité du produit ensuite son prix.

### 3.3.7. Connaissance du produit local et ses moyens de promotion

Figure n°9 : connaissance du produit local



Source : Réaliser par nous-mêmes, à partir des résultats de notre enquête.

Tableau n°6 : moyens de connaissance du produit local

Source d'information	Publicité	Bouche-à-oreille	Porte-à-porte	Foires	Exposition	Prospectus	Autre	*Total
Nombre de réponses	44	38	6	11	9	1	8	117

Source : Source : Résultat de notre enquête

\* Le total des réponses dépasse le nombre de consommateurs (100), puisqu'il s'agit d'une question à choix multiples.

La « Figure n°9 », nous pousse à dire que le produit cosmétique algérien est assez connu par le consommateur local avec un taux de 73% dise le connaitre et 27% non.

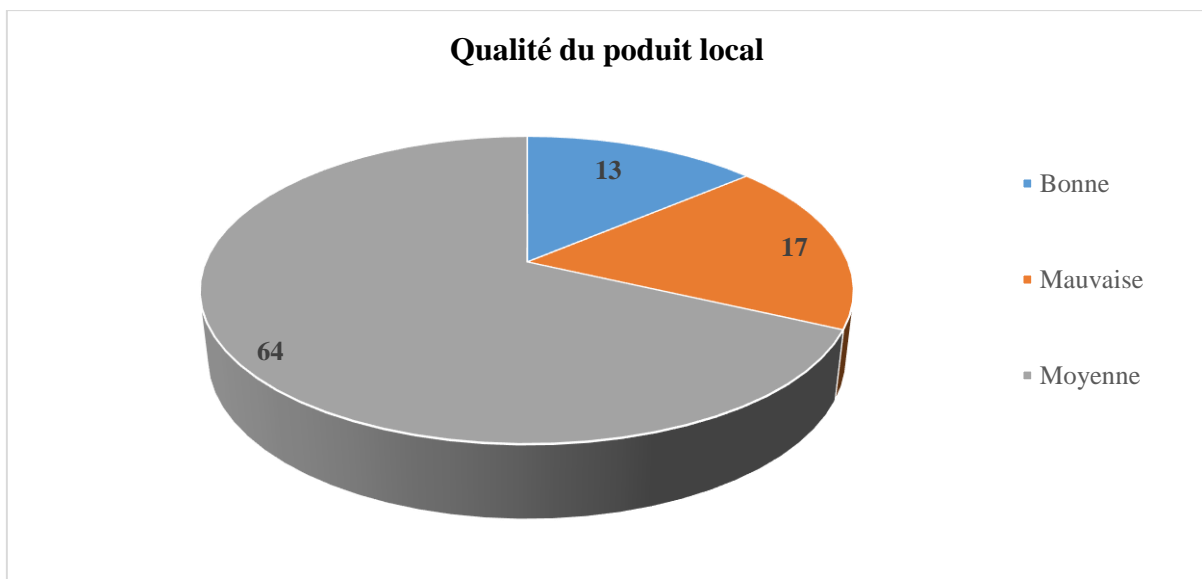
Cependant le « Tableau n°6 », nous permet de dire que la publicité est le moyen le plus utile pour faire connaître le produit cosmétique national, car 44 personnes disent l'avoir connu

grâce à la publicité. On remarque aussi que le produit peut être connu grâce au bouche-à-oreille qui représente 38 réponses de notre enquête

Néanmoins notre enquête nous a permis aussi de dire qu'il y'a un manque de promotion du produit local, car 11 personnes seulement disent l'avoir connu grâce aux foires et 9% grâce aux expositions. Un nombre assez faible pour un outil et un moyen très efficace pour promotion d'un produit.

### 3.3.8. Évaluation du produit local

Figure n°10 : Qualité du produit local



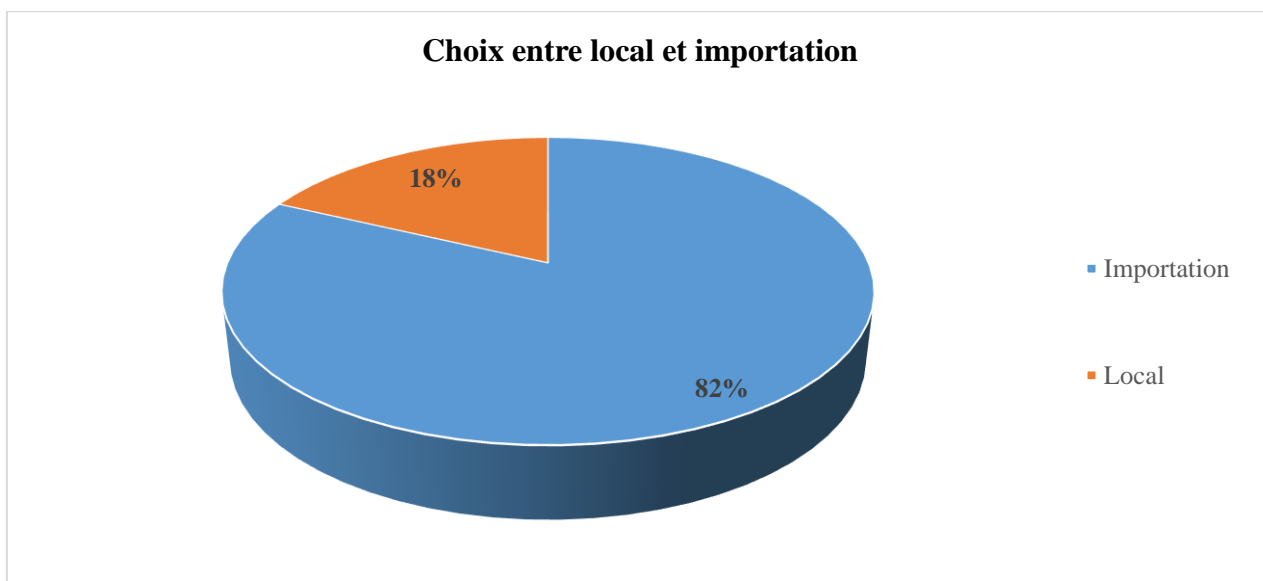
Source : Réaliser par nous-mêmes, à partir des résultats de notre enquête.

Avec 64 réponses sur 94 personnes, notre analyse nous a permis de dire que le produit cosmétique national est d'une qualité assez moyenne selon le consommateur algérien, et que 17 personnes le jugent de mauvaise qualité.

Cependant en remarque que l'image du produit cosmétique algérien est de qualité assez moyenne, car 21 personnes ont répondu ne pas connaître les produits cosmétiques local. Mais on du jugez que le produit est de qualité moyenne avec respectivement 11 et 10 pour une qualité mauvaise et bonne.

2.1.8. Choix entre le produit local et importer

Figure n° 11 : Choix entre le produit local et importer



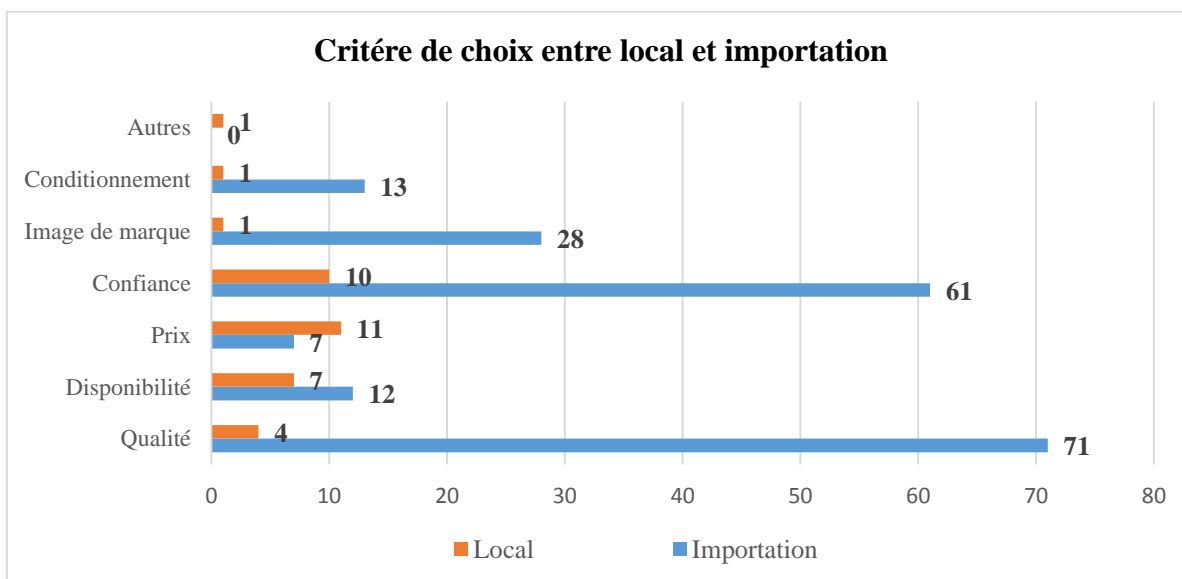
Source : Réaliser par nous-mêmes, à partir des résultats de notre enquête.

Tableau n°7 : critère de choix entre importation et produit local

Préférence	Qualité	Disponibilité	Prix	Confiance	Image de marque	Conditionnement	Autres
Importation	71	12	7	61	28	13	0
Local	4	7	11	10	1	1	1

Source : Résultat de notre enquête

Figure n°12 : critère de choix entre importation et produit local



Source : Réaliser par nous-mêmes, à partir des résultats de notre enquête.

La « figure n°11 » est un graphe en secteur qui nous démontre la préférence du consommateur algérien de produits cosmétiques à 82% pour les produits importés face à 18% pour les produits locaux.

Néanmoins le résultat de la « Figure n°11 » et justifie dans « Tableau n°7 » représente dans la « Figure n°12 » au les consommateurs de produit cosmétique justifient leur choix de préférences pour le produit cosmétique importé pour la qualité de ses produits, mais aussi pour la confiance accorde au produit étranger contrairement au local.

Cependant en remarque que les consommateurs qui ont choisi le produit local justifient leur réponse par le prix du produit par rapport aux importations.

### **Conclusion de l'analyse**

Le questionnaire est un outil efficace pour analyser le comportement du consommateur algérien face au produit local et importé, ce questionnaire nous a permis d'établir des analyses approfondies sur le choix et le critère de choix d'un produit cosmétique.

Cette étude nous a permis de constate que plus la fréquence d'utilisation des interviewés est intense plus le budget consacré augmente, et plus l'Âge augmente et plus l'intérêt pour le produit cosmétique diminue.

Parmi les résultats qui ressortent de notre enquête on remarque que le consommateur a une préférence pour le produit étrange, car il a plus confiance en ce dernier et il le juge de plus bonne qualité que le produit local.

## **Conclusion**

Pour conclure, on remarque que le secteur cosmétique algérien connaît une évolution en matière d'importation entre 2015 et 2016, ce dernier qui est contrôlé par une réglementation qui a pour but de protéger le consommateur. Cependant cette réglementation n'est pas en faveur du producteur local, car ce dernier est mis à égalité avec l'importateur et ne dispose pas de texte en ça faveur.

Par ailleurs les lourdeurs administratives, le problème de foncier, et le manque de formation entravent l'évolution de l'entreprise du secteur cosmétique

Notre analyse du questionnaire nous a permis d'avoir un avis des consommateurs sur la production locale qu'ils jugent de qualité moyenne contrairement à l'importation, ce qui nous indique que le consommateur local n'est pas prêt de change son comportement vis-à-vis du produit nationale et ce pour leur manque de confiance. D'autre part en remarque le produit algérien a aussi une mauvaise image de marque, car une petite partie de notre échantillon a jugé le produit locale sont même le connaitre.

# **CONCLUSION GENERALE**



## Conclusion générale

Les échanges internationaux sont importants pour la survie de l'économie d'une nation, car de nos jours, il est pratiquement impossible de vivre en autarcie. Il est vrai que le commerce international représente l'amont d'une économie, mais il peut parfois engendrer une certaine dépendance et une dégradation des termes de l'échange, ce qui va constituer un frein pour l'économie et les industries productives.

L'Algérie est l'un des meilleurs exemples de dépendance, exportatrice à plus de 95% des hydrocarbures et importatrice de tous les produits que ce soit alimentaires ou autres. Cette situation est due au retard dont souffre l'appareil productif par rapport aux autres nations. Et malgré les différentes tentatives du gouvernement d'insertion dans une économie de marché et de sortir de sa situation délicate vis-à-vis des importations qui ont atteint en 2016 une somme 46 727 millions USD, ce qui a engendré un déficit de -17 844 millions USD de la balance commerciale durant la même période<sup>74</sup>. Il en demeure que la situation du pays est de plus en plus difficile, car le retard dont dispose l'industrie productive va pousser l'Etat à importer davantage, et à prix élevé et en contrepartie exporter plus d'hydrocarbures ce qui va engendrer les termes de l'échange.

Dans le même contexte, le retard des producteurs locaux n'est pas le seul obstacle devant l'indépendance de l'économie nationale, car malgré les mesures prises par l'État, cela ne pourra pas suffire. En effet le problème vient aussi des administrations. Ses dernières qui sont non seulement bureaucrate, mais aussi très lente et dispose de moyens insuffisants ce qui freine les producteurs locaux durant l'exercice de leurs activités. En ce qui concerne la réglementation on constate qu'un secteur en pleine évolution tel que le cosmétique ne dispose d'aucune loi qui différencie le producteur de l'importateur. Ce qui nous amène à penser que le producteur national devrait disposer de textes réglementaires dédiés à son activité afin de le différencier par rapport à l'importateur et d'aider les PME spécialisées dans le cosmétique à lutter contre la concurrence étrangère et améliorer leur capacité de production.

Toute fois notre mémoire présente quelque limite qui peuvent faire l'objet de recherche ultérieure, en effet il serait utile une analyse plus poussée sur les possibilités de substituer

---

<sup>74</sup> <http://www.mf.gov.dz/article/48/Zoom-sur-les-Chiffres-/142/Balance-commerciale.html>. Consulter le 20/05/2017 à 14h.

l'importation par la production locale, afin de déterminer les vrais obstacles qui freine les producteurs locaux, par ailleurs une étude de terrain comparative entre différentes entreprises productrices, de différents secteurs seraient nettement profitable afin d'identifier les autres facteurs qui influence sur les producteurs locaux, non pris en compte dans notre étude.

Ce travail est consacré à l'étude de la possibilité de substituer l'importation par la production locale en prenant exemple les produits cosmétiques. A cet effet, des questionnements ont été suscités et auquel nous avons tenté d'apporter des éléments de réponses, tout au long de ce mémoire, notre travail s'est basé sur l'environnement qui influence la production locale. Pour arriver à avoir nos résultats, on s'est basé sur deux approches méthodologiques la première approche est d'ordre théorique, la deuxième est d'ordre pratique avec deux études la première qualitative et la deuxième quantitative.

À travers notre étude sur le terrain, nous avons pu constater que l'entreprise productive du secteur cosmétique évolue dans un environnement qui souffre d'un manque de textes réglementaires, ces derniers qui ne sont pas favorables pour l'entreprise dans son activité productive. Ce qui nous a poussé à infirmer la première hypothèse, car nous avons trouvé que l'environnement des affaires réduit la capacité de la production.

Par ailleurs nous nous sommes aussi intéressés au comportement du consommateur algérien vis-à-vis du produit local. Nous avons constaté que le consommateur algérien juge le produit local de qualité moyenne et ne leur procure pas la confiance nécessaire. Ce qui réduit la demande des consommateurs et redirige cette dernière vers les produits importés. Tout cela nous amène à infirmer la deuxième hypothèse puisque le consommateur algérien demande de plus en plus le produit importé.

Cependant, à travers notre étude sur le terrain, nous sommes arrivés à un stade où nous avons conclu que l'économie algérienne actuelle ne peut substituer les importations par la production locale dans le secteur cosmétique. Ceci est dû principalement au cadre réglementaire qui encadre le secteur cosmétique algérien, ainsi que le manque de confiance que procurent le produit local auprès des consommateurs et la mauvaise image du produit local.

# **ANNEXES**

## Question guide d'entretien

### Présentation de l'entreprise

- ✓ Pour commencer, l'entreprise présente ses produits sur le marché sous le nom de ANARIS ou BEJAIA COSMETIC?
- ✓ Quelle est la date de création de l'entreprise ?
- ✓ Quelles sont les activités principales et natures de l'activité ?
- ✓ Quel est le nombre de salariés ?
- ✓ Quel est le nombre de produits ?
- ✓ Quels sont les services disponibles au sein de l'entreprise ?
- ✓ Quelle est la quantité produite et d'importation ?
- ✓ Quel est le Chiffre d'affaires de l'entreprise pour le dernier exercice ?
- ✓ Qui sont les clients et fournisseurs de l'entreprise ?
- ✓ Qui sont les partenaires de l'entreprise ?

### Question d'analyse

- ✓ Que ce qui vous incite à choisir le cosmétique ?
- ✓ Quelles étaient vos perspectives lors de la création ?
- ✓ Avez-vous trouvé des difficultés lorsque vous avez débuté ?
  - administratif?
  - financier ?
- ✓ Est-ce que l'État vous a aidé lors de votre création ?
  - Si oui. Comment ?
  - Si non. Pourquoi ?
- ✓ Après 20 ans d'activité quelles sont les difficultés que vous trouvez aujourd'hui ?
- ✓ Que pensez-vous de l'article 13 du Décret exécutif n° 97-37 du 14 janvier 1997 modifié en 2010 qui précise les conditions la fabrication, le conditionnement et l'importation de tout produit cosmétique et produit d'hygiène corporelle ?

- ✓ Depuis 2000, l'État travaille dans un plan afin de diversifier son économie, que pensez-vous de s'est plans ? À ce qu'ils ont un impact sur le secteur cosmétique ?
- ✓ Que fait l'Etat pour encourager les producteurs locaux en matière de communication ?
- ✓ Le marché cosmétique algérien est envahi par des produits étrangers, est-ce que le produit algérien peut lutter face à la concurrence étrangère ?
- ✓ Le marché algérien est touché par la contrefaçon. Que fait l'Etat pour lutte face à la contrefaçon des produits cosmétiques ?
- ✓ Les collectivités locales initient les mesures nécessaires pour l'aide et le soutien à la promotion des PME, notamment par la facilitation de l'accès au foncier et à l'immobilier convenant à leurs activités et la réservation d'une partie des zones d'activités et des zones industrielles. Cette loi est-elle appliquée ? Et à ce que l'État aide les PME ?
- ✓ Le quota d'importation est-il appliqué pour les produits cosmétiques ?
- ✓ Pensez-vous arrive un jour à dominer le marché cosmétique algérien et à diminuer les importations ?

## Questionnaire

Bonjour, veuillez contribuer au bon déroulement de l'enquête.

Dans le cadre de la réalisation de notre étude porte sur la production local comme substitution à l'importation, nous avons opté a mené une enquête concernant la consommation des produits cosmétique locaux et importés.

Veuillez cochez la case qui vous convient.

### Sexe :

- Homme  Femme

### Age :

- 18-25ans  26-40ans  plus de 40 ans

### Quelle est votre fonction ?

- Etudiant  Salarie  profession libérale  Retraite  
 Autres ....

### Revenu

- Sans revenu  Moins de 20.000 DA  
 Entre 20.000 et 50.000 DA  Plus de 50.000 DA

### Quelle est votre fréquence d'utilisation des produits cosmétiques par semaine ?

- 2 à 3 fois  4 à 7 fois  plus de 7 fois

### Produit cosmétique utilisé (question à choix multiples) :

- Savons, Gel douche  Maquillage  Gel, Laques  
 Parfums, Déodorants  Teinte, Défrisage  Masque de beauté  
 Parfums, Déodorants  Produits pour rasage  Lingette  
 Crème visage hydratantes, Anti-âges  Dépilatoire  
 Soins capillaire, Shampoing  Produits solaire  
 Produits pour soin dentaire et buccaux.  Mouchoirs en papier

### Quels budgets consacrez-vous aux produits cosmétiques par mois ?

- Moins de 500 DA  Entre 500 et 1000 DA  
 Entre 1000 et 2000 DA  Plus de 2000 DA

**Quelle sont vos critères d'achat (question à choix multiples) :**

- Prix                       Marque                       Qualité                       Design
- Autre précisez ....

**Connaissez-vous les produits cosmétiques algériens**

- Oui                       Non

**Si oui, par quels moyens (réponse a choix multiples)**

- Publicité                       Bouche à oreille                       Foires                       Exposition
- Prospectus                       Porte à porte                       Autres ....

**Quelles marques utilisez-vous ?**

- Anaris                       Nivea
- Venus                       L'Oréal
- Eleis                       Dove
- Autre, précisez :

**Comment jugez-vous la qualité des produits locaux**

- Bonne                       Moyenne                       Mauvaise

**Préférez-vous le produit :**

- Importer                       local

**Pourquoi :**

- Qualité                       Disponibilité                       Prix                       Confiance
- Image de la marque                       Conditionnement
- Autres précisez

Merci, pour votre coopération.

# ***BIBLIOGRAPHIE***



## **BIBLIOGRAPHIE**

### **Ouvrages**

- 1- Bertrand CRETTEZ, Revue d'économie politique, Edition : Dalloz, 2015.
- 2- Bernard Frederick, Dictionnaire des questions internationales, Editions de l'Atelier, 1995.
- 3- Béatrice de La ROCHEFOUCAULD, l'économie du tourisme, Éditions Bréal, 2007.
- 4- Henri TRUCHY et Auguste MURAT, Précis D'Économie politique 2, Édition Nouvelles Éditions latines, 1951.
- 5- Jean Marc FONTAINE, «Mécanismes et politiques de développement économique : du Big-Push à l'ajustement structurel», Édition CUJAS, Paris, 1994.
- 6- Jean-Marie CARDEBAT, la mondialisation et l'emploi, éditions la découverte, paris, 2002.
- 7- Jean KOGEJ , les mutations de l'économie mondiale du début du XXe siècle aux années 1970 en fiches, Editions Bréal, 2008.
- 8- Jean-Luc DAGUT , modèles de dissertations d'économie Volume 637 de Principes (Levallois-Perret)Volume 637 de Principes : examen , Studyrama, 2006.
- 9- Lahsen ABDELMALKI et René SANDRETTO Politique commerciale des grandes puissances .la tentation néoprotectionnisme, édition groupe de Boeck, paris, 2011.
- 10- Philippe Deubel, Marc Montoussé, Serge d'. Agostino, Dictionnaire de sciences économiques et sociales, Editions Bréal, 2008.
- 11- Philippe VINCENT, Institutions économiques internationales, LARCIER, 2009.
- 12- René SANDRETTO, le commerce international, édition Armand Colin, paris, 1989,1995.
- 13- Samir AMIN, le développement inégal, paris, Éditions de minuit, 1973.
- 14- Serge d' AGOSTINO, Marc MONTOUSSE, Alain CHAFFEL, Jean-Marc Huart, «100 fiches pour comprendre la mondialisation», Éditions Bréal, 2006.

### **THESES ET MEMOIRES**

- 1- CHERROU KAHINA, la compétitivité dans le cadre de la mondialisation Étude comparative de l'industrie automobile, Mémoire Magister Option Économie et

finance internationales UNIVERSITÉ MOULOUD MAMMERI DE TIZI-OUZOU, 2014.

- 2- Seddiki MALIKA, Investissements publics et Gouvernance en Algérie : Quelle Relation ? Faculté des Sciences économiques, Sciences commerciales et Sciences de Gestion Université Alger 3.

## **REVUES ET ARTICLES**

- 1- Farouk ALIOUA, «économie et développement», Contrôle des connaissances N°3,
- 2- Geoffrey J. BANNISTER, Kamau THUGGE, « Finance et développement », revue semestrielle du FMI décembre 2001, Volume 38, Numéro 4
- 3- Grégoire DELHAYE et Loïc Le Pape, « Les transformations économiques en Algérie », Journal des anthropologues, 96-97 | 2004.
- 4- J.-P. Thérien et S. Dallaire, « Nord-Sud : une vision du monde en mutation », La Revue internationale et stratégique, hiver 1999-2000.
- 5- Journal EL WATAN, édition du 26/12/2010, Théoricien de «l'industrie industrialisante», Gérard DE BERNIS est décédé.
- 6- Oulaich JAMAL, les grandes stratégies de développement industriel, Analyse concurrentielle 2011/2010.
- 7- Rapport du FMI, n°16/127, mai 2016.
- 8- Revue des dépenses publiques, à la recherche d'un investissement public de qualité, Document de la Banque mondiale, Volume I, Rapport N° 36270 – DZ, 15 août 2007.
- 9- Revue sciences humaines, Programme d'ajustement structurel et résultats socio-économiques en Algérie, n°18, décembre 2002.
- 10- Viviane Beaudoin, Fernando Henrique CARDSO « ' théorie de la dépendance '' Essai d'évaluation critique, thèse présentée à l'université d'Ottawa, maîtrise des arts, 1982.
- 11- Statistique Centre national de l'information des statistiques (CNIS).

## **CODES ET LOIS**

- 1- Décret exécutif n° 03-318 du 30 septembre 2003
- 2- Décret exécutif n° 08-313 du 05 octobre 2008
- 3- Décret exécutif n° 10-114, du 18 avril 2010
- 4- Loi n° 97-37, du 14 janvier 1997

5- Loi n° 17-02, du 10 janvier 2017

## **SITES INTERNETS**

- 1- **Institut national de la statistique et des études économiques** : <https://www.insee.fr/>.
- 2- **Food and Agriculture Organization of the United Nations** : <http://www.fao.org/>
- 3- **World Trade organisation** : <https://www.wto.org/french>.
- 4- **International Trade Centre** : <http://www.intracen.org/>
- 5- **Actualité Internationale Et Géopolitique** : <http://les-yeux-du-monde.fr>.
- 6- **Agence Intellectuelle** : <http://www.telos-eu.com/fr>
- 7- **Le Centre Algérien du Contrôle de la Qualité et de l'Emballage** :  
<http://www.cacqe.org/>
- 8- **The African Health Observatory** : <http://www.aho.afro.who.int>
- 9- **Ambassade d'Algérie en Suisse** : <http://www.ambassade-algerie.ch/>
- 10- **Agence Nationale de Promotion du Commerce Extérieur** : <http://www.algex.dz/>
- 11- **Radio Algérienne** : <http://www.radioalgerie.dz/>
- 12- **The Huffington Post International** : <http://www.huffpostmaghreb.com/>
- 13- **Algérie Presse** : <https://www.djazairess.com/>
- 14- **site d'information et d'enquête pure Player** : <https://mobile.ledesk.ma/>
- 15- **Le portail de l'Economie algérienne** : <http://www.algerie-eco.com/>
- 16- **Actualité juridique et économique des réseaux de distribution** :  
<http://www.lettredesreseaux.com/>
- 17- **Le Moniteur du Commerce International** : <http://www.lemoci.com/>
- 18- **Forum des Chefs d'Entreprises** : <http://www.fce.dz/>
- 19- **Agence Nationale de Développement de l'Investissement** : <http://www.andi.dz>
- 20- **Direction Régionale du Commerce d'Oran** : <http://www.dcworan.dz/>

# ***TABLES DES MATIERES***

# TABLES DES MATIERES

REMERCIEMENT

DEDICACE

DEDICACE

*INTRODUCTION GÉNÉRALE*..... 1

CHAPITRE I: ASPECT THÉORIQUE DU COMMERCE INTERNATIONAL ..... 4

*SECTION 1 : LES EFFETS DU COMMERCE INTERNATIONAL SUR L'ÉCONOMIE NATIONALE*..... 4

1.1. EFFETS DU COMMERCE INTERNATIONAL SUR L'EMPLOI ..... 4

1.2. EFFET DU COMMERCE INTERNATIONAL SUR LA PRODUCTION LOCALE ..... 5

1.3. LES EFFETS DU COMMERCE INTERNATIONAL SUR LA PAUVRETE ..... 7

*SECTION 2 : LA DÉPENDANCE AU COMMERCE INTERNATIONAL*..... 8

2.1. THEORIE DE DEPENDANCE : ..... 8

2.2. LA DETERIORATION DES TERMES DE CHANGE : ..... 10

2.2.1. ÉCHANGE INEGAL ET CROISSANCE APPAUVRISANTE : ..... 10

2.2.2. ÉCHANGE INEGAL..... 10

2.2.3. CROISSANCE APPAUVRISANTE : ..... 11

*SECTION 3 : POLITIQUE EN FAVEUR DE LA PRODUCTION LOCALE* ..... 12

3.1. PROTECTIONNISME ..... 12

3.1.1. THEORIE DU « PROTECTIONNISME EDUCATEUR » DE FRIEDRICH LIST (1789-1846) :..... 12

3.1.2. THEORIE DE L'INDUSTRIE SENESCENTE DE N. KALDOR (1908-1986) ..... 12

3.1.3. ARGUMENTS EN DEFAVEUR DU PROTECTIONNISME : ..... 13

3.1.4. LES MESURES DU PROTECTIONNISME..... 15

3.2. INDUSTRIALISATION PAR SUBSTITUTION AUX IMPORTATIONS ..... 18

3.3. INDUSTRIE INDUSTRIALISANTE ..... 19

*CONCLUSION*..... 20

CHAPITRE II: L'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE ENTRE DÉPENDANCE ET DIVERSIFICATION ..... 21

*SECTION 01 : HISTORIQUE SUR L'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE* ..... 21

1.1. Économie algérienne 1962-2000 .....	21
1.2. Plan de soutien a la relance économique (PSRE) : .....	23
1.3. Plan complémentaire de soutien à la croissance (PCSC) 2005-2009 .....	24
1.4. Plan de développement quinquennal 2009-2014 .....	26
<i>SECTION 02 : MESURE DE DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE</i> .....	29
2.1. Mesures en faveur des PME : .....	29
2.2. Crédit à la consommation .....	30
2.3. Les quotas d'importation .....	31
2.4. Lutte contre la marche informelle .....	32
2.5. Code investissement.....	33
<i>SECTION 3 : ORGANISMES ET LABEL</i> .....	36
3.1. Forum des chefs d'entreprise (FCE) .....	36
3.2. BASSMA Djazairia.....	37
3.3. Agence nationale de développement de l'investissement (ANDI) .....	38
3.4. Chambre algérienne de commerce et de l'industrie (CACI).....	38
3.5. Agence nationale de promotion du commerce extérieur (ALGEX) : .....	40
3.6. Centre algérien du contrôle de la qualité et de L'EMBALLAGE (CACQE) : .....	41
<i>CONCLUSION</i> .....	41
<b>CHAPITRE III: CAS PRATIQUE SECTEUR COSMÉTIQUE</b> .....	42
<i>SECTION1 : SECTEUR COSMETIQUE EN ALGERIE</i> .....	42
1.1. Définition produit cosmétique .....	42
1.2. Règlementation du secteur cosmétique algérien : .....	43
1.2.1. Autorisation préalable .....	43
1.2.2. Dossier à fournir avec la demande d'autorisation préalable .....	43
1.3. Catégorie de produits cosmétiques et d'hygiène corporelle .....	44
1.4. Présentation générale du secteur cosmétique algérien .....	46
1.4.1. Segmentation du marché cosmétique en Algérie .....	46
1.4.2. Fournisseurs étrangers du marché algérien : .....	46
1.4.3. Statistiques liées au secteur cosmétique .....	47
1.4.4. Principales importations de produits cosmétiques .....	48
1.4.5. Circuits de distribution .....	49
1.4.6. La contrefaçon au sein du secteur cosmétique : .....	49
1.5. Présentation de l'organise d'accueil .....	50
1.5.1. BEJAIA COSMETIC fabrique les produits suivants : .....	50
1.5.2. Production et importation de matières premières .....	51
1.5.3. Partenaire de l'entreprise.....	51
1.5.4. Banques et assurances partenaires de la société : .....	51

<i>SECTION 2 : BEJAIA COSMETIC ENTRE OBSTACLE ET OPPORTUNITE</i> .....	52
2.1. Le déroulement de l’entretien et la structure du guide d’entretien .....	52
2.1.1. Le déroulement de l’entretien.....	52
2.1.2. Structure et objectif du guide d’entretien .....	52
2.1.3. Analyse et discussion des résultats obtenus .....	53
2.2. Présentation et analyse de l’entretien .....	53
2.2.1. Les débuts de la SARL BEJAIA COSMETIC .....	53
2.2.2. Règlements secteur cosmétique .....	53
2.2.3. Difficulté administrative et réglementaire.....	54
2.2.4. La loi sur l’orientation des PME et son environnement.....	54
2.2.5. L’impact des plans quinquennaux .....	55
<i>SECTION 3 : ENQUETE SUR LE TERRAIN</i> .....	56
3.1. Objectif de l’enquête de terrain : .....	56
3.2. Méthodologie de l’enquête de terrain : .....	56
3.2.1. Détermination de l’échantillon : .....	57
3.2.2. Administration du questionnaire et conditions de réalisation de l’enquête : .....	57
3.2.3. Conception du questionnaire : .....	57
3.2.4. Technique de dépouillement : .....	57
3.3. Présentation des statistiques des enquêtées : .....	58
3.3.1. Présentation des résultats : .....	58
3.3.2. Répartition des salaires des enquêtées : .....	59
3.3.3. Fréquence d’utilisation de produits cosmétique par semaine.....	59
3.3.4. Répartition du budget des enquêtées selon leur revenu .....	60
3.3.5. La fréquence d’utilisation selon le revenu et le budget consacré pour l’achat d’un produit cosmétique .....	62
3.3.6. Critère D’achat .....	63
3.3.7. Connaissance du produit local et ses moyens de promotion .....	64
3.3.8. Évaluation du produit local .....	65
<i>CONCLUSION</i> .....	68
<i>CONCLUSION GENERALE</i> .....	69
<i>ANNEXES</i>	
<i>BIBLIOGRAPHIE</i>	
<i>TABLES DES MATIERES</i>	

## Résumé

Le commerce international à plusieurs effets positifs sur les pays, que ça soit sur le plan économique ou social, tout ceci explique l'accélération des mouvements des échanges commerciaux au niveau mondial et la disparition progressive des différentes mesures protectionnistes. Cependant la pratique du commerce international n'engendre pas les mêmes effets pour toutes les nations, car certains théoriciens avancent l'existence d'un échange inégal et d'une certaine forme de dépendance aux échanges extérieurs qui font leur apparition au sein des pays en développement, ces derniers qui sont appelés selon ses théoriciens « pays du sud » ou bien « périphérie ».

Étant dans la même situation que ses pays l'Algérie a essayé de sortir de sa dépendance au marché des hydrocarbures, en lançant différents plan visant à diversifier son économie locale et promouvoir sa production nationale dans le but de substituer les importations

L'objectif de ce travail est d'évaluer la possibilité de substitution des importations par le produit locale, les résultats montrent que cette substitution est momentanément impossible, car les mesures visant à aider les PME s'avèrent insuffisantes, et l'environnement dans lequel ses dernières exercent réduit fortement leur capacité de production

Mot-clé : substitution des importations, dépendance, diversification

## ملخص

ان التجارة الدولية لديها العديد من الآثار الإيجابية على البلدان سواء من الناحية الاقتصادية أو الاجتماعية، كل هذا ما يفسر تسارع حركة التجارة في جميع أنحاء العالم والاختفاء التدريجي للتدابير الحمائية المختلفة ومع ذلك، فإن ممارسة التجارة الدولية لا يخلق نفس الآثار في جميع أنحاء العالم، حيث أن بعض الباحثين أقرّو وجود التبادل غير المتكافئ، ونوعا من الإدمان على التجارة الخارجية التي تظهر على البلدان في طريق النمو، ويطلق على هذه البلدان "دول الجنوب" أو "محيط"

ونجد في نفس الموقف الجزائر التي تحاول الخروج من اعتمادها على سوق النفط، وإطلاق خطة مختلفة لتتويع الاقتصاد المحلي وتشجيع الإنتاج الوطني من أجل استبدال الواردات

كان الهدف من هذا العمل تقييم إمكانية استبدال الواردات بالمنتجات المحلية، فقد بينت النتائج أن هذا الاستبدال غير ممكن في الوقت الحاضر لأن الإجراءات المتخذة لمساعدة الشركات الصغيرة، والمتوسطة غير كافية، ومحيط نشاطها يخفض من طاقتها الإنتاجية.

الكلمات الرئيسية: استبدال، الاعتماد على الاستيراد تتويع



## Résumé

Le commerce international à plusieurs effets positifs sur les pays, que ça soit sur le plan économique ou social, tout ceci explique l'accélération des mouvements des échanges commerciaux au niveau mondial et la disparition progressive des différentes mesures protectionnistes. Cependant la pratique du commerce international n'engendre pas les mêmes effets pour toutes les nations, car certains théoriciens avancent l'existence d'un échange inégal et d'une certaine forme de dépendance aux échanges extérieurs qui font leur apparition au sein des pays en développement, ces derniers qui sont appelés selon ses théoriciens « pays du sud » ou bien « périphérie ».

Étant dans la même situation que ses pays l'Algérie a essayé de sortir de sa dépendance au marché des hydrocarbures, en lançant différents plan visant à diversifier son économie locale et promouvoir sa production nationale dans le but de substituer les importations

L'objectif de ce travail est d'évaluer la possibilité de substitution des importations par le produit locale, les résultats montrent que cette substitution est momentanément impossible, car les mesures visant à aider les PME s'avèrent insuffisantes, et l'environnement dans lequel ses dernières exercent réduit fortement leur capacité de production

Mot-clé : substitution des importations, dépendance, diversification

## ملخص

ان التجارة الدولية لديها العديد من الآثار الإيجابية على البلدان سواء من الناحية الاقتصادية أو الاجتماعية، كل هذا ما يفسر تسارع حركة التجارة في جميع أنحاء العالم والاختفاء التدريجي للتدابير الحمائية المختلفة ومع ذلك، فإن ممارسة التجارة الدولية لا يخلق نفس الآثار في جميع أنحاء العالم، حيث أن بعض الباحثين أقرّو وجود التبادل غير المتكافئ، ونوعا من الإدمان على التجارة الخارجية التي تظهر على البلدان في طريق النمو، ويطلق على هذه البلدان "دول الجنوب" أو "محيط"

ونجد في نفس الموقف الجزائر التي تحاول الخروج من اعتمادها على سوق النفط، وإطلاق خطة مختلفة لتتويع الاقتصاد المحلي وتشجيع الإنتاج الوطني من أجل استبدال الواردات

كان الهدف من هذا العمل تقييم إمكانية استبدال الواردات بالمنتجات المحلية، فقد بينت النتائج أن هذا الاستبدال غير ممكن في الوقت الحاضر لأن الإجراءات المتخذة لمساعدة الشركات الصغيرة، والمتوسطة غير كافية، ومحيط نشاطها يخفض من طاقتها الإنتاجية.

الكلمات الرئيسية: استبدال، الاعتماد على الاستيراد تتويع